LE PEUPLE BRETON
N° 450/ 20 F
AUJOURD'HUI, ÊTRE LIBRE, C'EST ÊTRE INFORMÉ
JUIN/MEZHEVEN 2001

Torture pendant la guerre d'Algérie : la responsabilité de l'État français doit être reconnue p. 2-3

LE PEUPLE BRETON



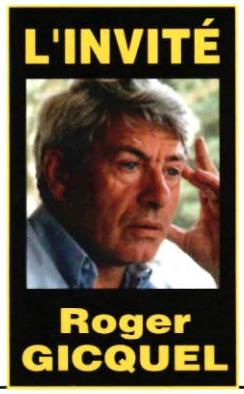
NANTES : 30 JUIN

Pour l'unité de la Bretagne p. 8-9



Demain en France :

quels pouvoirs pour les régions ?



La question qui divise des partis politiques

p. 4-5-6



Diwan p. 12
Signature avec l'État

Kabylie p. 20-21
L'intifada berbère

Becker p. 24-25
Interview du musicien

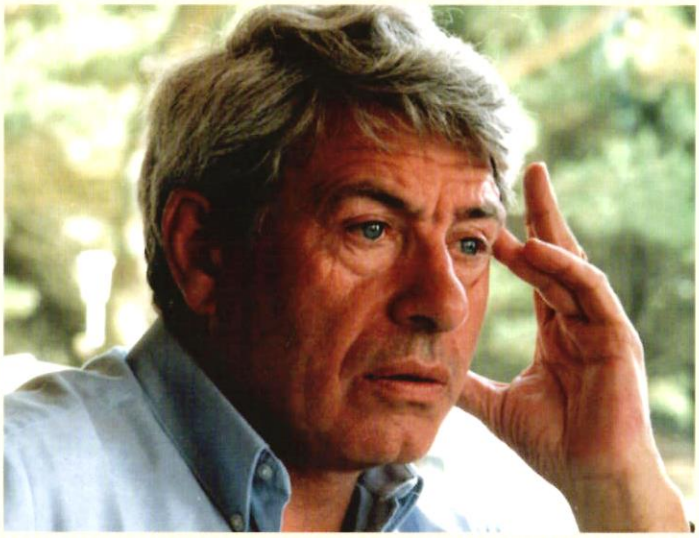
L'invité du Peuple Breton

30 JUIN MANIF NANTES BRETONNE

2002... année rhétorique

2002 se lira aussi bien à l'endroit qu'à l'envers, de gauche à droite, de droite à gauche, en avançant, en reculant. 2002, année bi-électorale a déjà commencé, comme en témoignent les flots de paroles politiques qui disent et contredisent. La confusion des esprits et des sentiments peut connaître, elle aussi, un excès de fertilisation, une pollution des consciences et du jugement.

L'adoption par l'Assemblée nationale du projet de loi sur la Corse a montré de larges brèches dans la discipline des partis, ce qui, en soi, n'est pas une mauvaise chose. Qu'en sera-t-il lors des débats de ce mois de juin sur la décentralisation ? Y perdrai-je un peu plus de mon latin, de mon gallo et de mes rares mots de breton en voyant se construire la mosaïque institutionnelle, le puzzle territorial juxtaposant et superposant communes, intercommunalités, cantons, pays, circonscriptions électorales, départements, régions, interrégionalités ? Au bout du compte, comment saura-t-on qui est qui et qui fait quoi à ces différents niveaux de responsabilités, gérés de fait par une technocratie qu'il faut bien continuer à appeler par son nom ?



Le débat sur la Corse avec ses "oui, mais...", ses "attendez voir...", ses enchères et ses atermoiements a mécaniquement fait partir, en même temps que des fusées de détresse, quelques ballons d'essais sur ce qui pourrait être applicable à d'autres régions. Entre les expérimentations possibles et la rengaine sur les bombes à retardement menaçant l'unité de la République, les girondins et les jacobins du 21e siècle campent sur leurs positions, quand ils ne sont pas assis sur deux chaises. L'idée simple de rapprocher la démocratie du citoyen devient d'une folle complexité, enchevêtrée qu'elle est dans les préoccupations électoralistes. Du coup, la logique des deux "Normandie" réunies en une seule paraît devoir attendre. Quant au retour de la Loire-Atlantique à la région Bretagne, le RPR Fillon préfère annexer celle-ci toute entière dans un Grand-Ouest économique ! Le 30 juin à Nantes, ceux qui en bons Bretons veulent mettre fin à soixante ans de décision pétainiste devront être très nombreux pour mettre moralement la pâtée aux Grand-Ouestons. Le slogan de ce rassemblement sera : "Une vraie région pour une vraie décentralisation".

La décentralisation ! La voilà revenue sur le tapis roulant des intentions naines ! Les tenants de la vieille République frileuse accrochée à ses préjugés annoncent que le petit supplément sera seulement technique. De nouveaux pouvoirs aux régions ? Non pas. De nouvelles compétences. Des bâtiments, du patrimoine, de l'environnement, de la formation, des aides aux entreprises, tout ce que l'on sait déjà faire avec ou sans la région, avec ou sans les deniers de l'Etat qui, de toutes façons, reprend si facilement ce qu'il donne, et même un peu plus. Ainsi, une vraie région Bretagne pourrait être surtout le rassemblement bien organisé des énergies existantes accompagné d'une fiscalité réellement opérationnelle. Elle serait évidemment partageuse de ses richesses. Elle ne tomberait pas dans le piège d'une révision de la loi littorale. Il est à espérer que les élus corses feront de cette loi leur affaire et non des affaires, en l'adaptant à leurs besoins. Je prends le pari, même s'il est risqué, que dans le même cas d'adaptabilité la région Bretagne, ses élus, sa force associative sauraient s'opposer au Port-Crouestisme ou au La Baulisme généralisés.

Enfin, accueillante à toutes les expressions culturelles, elle saurait évidemment promouvoir sa propre identité. "N'ayez pas peur du parler breton", s'est écrié Jack Lang, "cela ne menace pas la République". A quoi, le sectaire chevènementiste Georges Sarre a répliqué, du haut de son inénarrable dédain, que la langue bretonne était quelque chose comme une invention des écoles Diwan ! Et d'ajouter qu'aucune des autonomies régionales au sein des états-nations d'Europe n'était viable et que toutes étaient dangereuses. Bref, la totale !

France-Inter m'avait habitué à mieux. Son émission du mardi 22 mai à 19 h 20, consacrée à la décentralisation, n'avait comme invités pour répondre aux questions des auditeurs que Fillon et Sarre, deux jacobins de service, unis contre nature !

2002, année névrotique ?

Roger Gicquel

Souscription

Maigre moisson, ce mois-ci, pour la souscription du P.B. Certains, comme l'an passé, s'en réjouiront peut-être... Mais ne paniquons pas. Nous sommes "victimes" d'un effet d'optique. En effet, pour des raisons de comptabilité, nous avons arrêté la liste de nos généreux donateurs au milieu du mois cette fois-ci. D'où la baisse apparente de votre aide. Espérons, tous ensemble, que dès le prochain numéro, nous retrouverons un niveau plus habituel de vos dons. Merci d'avance à toutes et à tous.

André Tanguy, Morlaix, 125 F ; Drem Mab Morvan, Carentoir, 50 F ; Paul Mingant, Plouedern, 150 F ; Michel Creignou, Lanester, 20 F ;Louis Richard, Nantes, 20 F ; Patrick L'héréec, Plounérin, 100 F ; J.Jacques Treguer, Gap, 100 F ; Cochevelou, Vincennes, 20 F ; Philippe Guillaume, Lifou, 124 F ; Aymeric De Tournemine, Grand Quevilly, 50 F ; J.Yves Le Morvan, Cavan, 50 ; Yannick Gaudin, La Valette du Var, 100 F ; Eric Douet, Moissy Cramayel, 100 F ; Dan an Braz, Quimper, 300 F ; Yann Fouere, Saint-Brieuc, 50 F ; J.Noël, Magot, Versailles, 40 F. **Total mois : 1.399 F. Total année 2001 : 10.987 F.**

LE PEUPLE BRETON/POBL VREIZH

Mensuel - BP 1 - 29850 GOUESNOU

Fax 02 98.37.91.74

Directeur de la publication :
Joël Guégan

Rédacteur en chef :
Ronan Leprohon

Rédacteur-adjoint :
Jean-Jacques Monnier

Responsables de rubriques :
Yannig Baron, Alain Cedelle, Mikaël Erwan, Yann Fiévet, Yves Jardin, Fañch Treger.

Correspondants :
En Catalogne : Philippe Liria
En Occitanie : Gérard Tautil.

Critiques de disques :
Bretagne : Pierre Morvan,
Celtie : Philippe Cousin,
Pays basque : Alain Hervochon.

Critiques de livres :
Jean-Jacques Monnier,
19 Penn ar Pave, 22300 Lannion.

Livres en breton :
Glaoda Millour,
2 place René Cassin, 29600 Morlaix.

Responsable publicité :
Ronan Leprohon, au journal.

Éditeur :
Les Presses Populaires de Bretagne

CPAP : 66132

Composition, impression, routage :
IMPRAM, Imprimeurs du Triangle, Lannion.

ABONNEMENTS, ADMINISTRATION :
9 rue Pinot Duclos, 22000 Saint-Brieuc
Tél-fax : 02.96.61.54.11

Dépôt légal : 2e trimestre 2001.

Sommaire

Mezheven
Juin
2001



Il y a des jours où la responsabilité de rédacteur en chef est facile à assumer : les collaborations sont arrivées à temps, bien calibrées, et l'équilibre du journal est assuré. Il y en a d'autres, en revanche, où cette tâche – bénévole, comme la quasi-totalité du magazine – est vraiment difficile à accomplir.

C'était le cas, ce mois-ci. Non pas que la copie ait manqué. Au contraire, plus de 70 personnes contribuent désormais à votre P.B. Et, c'est sous la matière que je croule ! Une matière souvent de qualité, de plus. Et il me faut arbitrer, couper, "censurer", disait-on quand on n'avait pas peur des mots, souvent avec des regrets.

30 JUIN MANIF NANTES BRETONNE

Ce que je trouve de plus rageant quand je vous prépare un numéro de P.B., c'est le carcan de la place : 36 pages, couverture comprise ! Et cela vous prive ce mois-ci de rubrique télé, d'un très bon billet de J. Kergrist, d'une page en breton, d'une critique de film, d'un article sur l'histoire d'un maquis de Loire-Atlantique...

Pourquoi ce carcan ? Vous le savez bien : les finances ! Davantage d'abonnés, ce serait plus d'argent et plus d'argent, ce serait plus de pages. Nous savons tous ce qu'il nous reste à faire...

✦

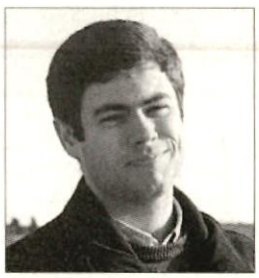
Dans ce numéro, l'importance des articles sur la torture (p. 2-3), sur la régionalisation (p. 4-5-6), sur l'agriculture bretonne (p. 10-11), sur Diwan et la politique culturelle de la région (p. 12-13), sur la Kabylie (p. 20-21), sur Roland Becker (p. 24-25) n'échapperont à personne.

Bonne lecture à tous.

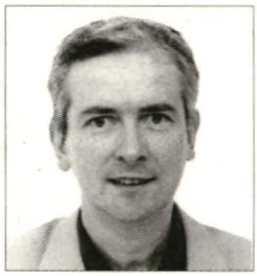
Ronan LEPROHON



Page 7



Page 9



Page 12



Page 22

Ce numéro 450 a été remis à la Poste le 31/5/2001.

Le crédit-photo de couverture :
– R. Gicquel : D.R.
– Manifestants du 30 août 2000 à Quimper : Photo Le Peuple breton.
– Brochure Statut pour la Bretagne : Union démocratique bretonne.
– Manifestation du 30 juin 2001 : Nono/Le Peuple breton.

DEVOIR DE MÉMOIRE

Crimes d'Etat en Algérie :

"Quand il a fallu tuer ces prisonniers, nous n'avons pas douté un instant que nous exécutions les ordres directs de Max Lejeune, du gouvernement de Guy Mollet et de la République française" (Général Paul Aussaresses en 2001).

Si les interrogations sur la torture en Algérie reviennent avec brutalité au cœur de l'actualité, il serait erroné de croire que les exactions de l'armée française sont un phénomène propre à la guerre d'Algérie et qui pourrait s'expliquer, sinon se justifier, par les atrocités – incontestables – commises par l'autre camp et les conditions particulières de ce conflit (ancienneté de la colonisation, forte présence européenne, proximité de la métropole).

La réalité est que l'assassinat, le massacre et la torture sont, sous le Gouvernement provisoire puis la IV[e] et la V[e] République, les modes d'action ordinaires de l'armée française chargée de remettre au pas les colonies. Avant de se rétracter sur l'hexagone et sur une poignée d'îles, l'Etat français va laisser d'ignobles traces sur la plupart des territoires de ce qui fut son empire. Litanie macabre des guerres et des massacres commis par un état qui se prétendait investi d'une mission civilisatrice : Rabat-Salé-Fès (1944), Dakar (1944), Sétif, Guelma (1945), Douala (1945), Indochine (1946-1954), Madagascar (1947-1948), Casablanca (1947), Côte-d'Ivoire (1949-1950), Cap Bon (1952), Casablanca (1952), Algérie (1954-1962), Cameroun (1958-1960)... Sans oublier, bien plus récemment, l'affaire d'Ouvéa (1988). Ce qui est proprement stupéfiant, à quelques décennies de distance, c'est de constater à quel point on se formalisa peu, à l'époque, des pratiques les plus monstrueuses. Les atrocités étaient tellement banalisées, elles allaient tellement de soi, qu'on ne songeait même pas à les dissimuler à la presse. Visitant un petit poste à Cholon (Cochinchine), un journaliste de "Témoignage Chrétien", est interloqué de la présence d'un crâne humain sur le bureau d'un adjudant : "Ce n'est pas un vrai, demandai-je. – Quoi ? Ce crâne ! Mais si, bien sûr. Un sale Viet, vous savez, c'est moi qui lui ai coupé la tête. Il criait... il fallait l'entendre ! Vous voyez, ça me sert de presse-papiers. Mais quelle affaire pour enlever la chair. Je l'ai fait bouillir quatre heures ; après, j'ai gratté avec mon couteau." Nous sommes en 1949, en Indochine... Et c'est ce sous-officier ou ses semblables que l'on retrouvera quelques années plus tard en Algérie. Il faut vraiment insister avec force sur ce point : l'action en Algérie s'inscrit dans une "tradition" et on ne peut comprendre la manière dont elle a été conduite si on l'extrait de son contexte historique. C'est notamment en Indochine que furent mises au point les techniques de la "guerre révolutionnaire" et de la contre-révolution qui ont donné leur pleine mesure en Kabylie, à Alger ou dans les Aurès.

Où l'on redécouvre Aussaresses...

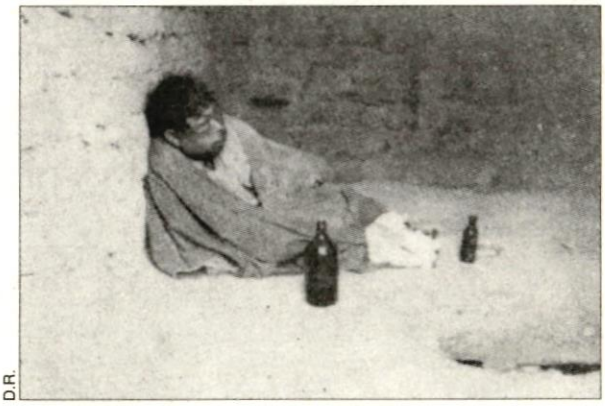
Sorti des ténèbres de l'histoire, le général Aussaresses, commandeur de la Légion d'honneur, vient de se faire connaître du grand public en étalant sans vergogne ses turpitudes pendant la guerre d'Algérie. Que ce témoignage ait "profondément choqué" Lionel Jospin et "horrifié" Jacques Chirac, c'est bien le moins que l'on était en droit d'attendre... Le problème est qu'évidemment une condamnation limitée au seul cas d'Aussaresses ne peut que démontrer l'extraordinaire impasse morale dans laquelle se trouve l'Etat français, cet Etat qui prétend si souvent dire le droit à la face du monde.

Car, somme toute, le récit complaisant et glacial du vieux tortionnaire ne fait que confirmer et préciser ce que l'on savait déjà, depuis la fin des années cinquante : que l'armée française a agi de manière criminelle en Algérie et que la torture et l'assassinat, bien loin d'être le fait des inclinations sadiques de quelques brebis galeuses, ont été érigées en un véritable système. De surcroît, concernant le cas d'Aussaresses, on nage en pleine hypocrisie. Qui, en haut lieu, peut prétendre qu'était ignorée, sinon dans ses détails, la nature de l'activité du responsable de "l'action secrète" pendant la bataille d'Alger ? Qui peut avoir le front d'affirmer qu'était inconnue des autorités la responsabilité d'Aussaresses dans l'exécution d'une bonne partie des milliers de "disparus" de la bataille d'Alger (on en recense officiellement 3 024, soit près de la moitié des "disparus" du Chili de Pinochet) ? Quel tartuffe aura l'impudence de nier qu'il s'agissait d'un système organisé avec l'assentiment du pouvoir politique ? Et Aussaresses ment-il lorsqu'il affirme : "J'ai rendu compte tous les jours de mon activité à mon supérieur direct, le général Massu, lequel informait Robert Lacoste et le commandant en chef. Il aurait été loisible à toute autorité militaire ou politique d'y mettre fin" ?



D.R.

Pendant.



D.R.

Après.

Ces deux documents proviennent de la "collection personnelle" d'un parachutiste du II[e] Commando qui opéra dans le massif des Aurès au printemps 1960.

On évoque aujourd'hui en haut lieu la possibilité de poursuivre ce général. Outre que les possibilités juridiques, au-delà des sanctions symboliques, apparaissent des plus hypothétiques, ce que l'on ne conçoit pas bien, c'est comment il serait possible de jeter l'anathème sur le vieux tueur sans poser la seule question qui importe vraiment aujourd'hui et qui est celle des responsabilités des pouvoirs dont il fut le fidèle serviteur. Car enfin, le général Aussaresses, que l'on sache, n'était pas le chef d'une bande incontrôlée agissant pour son propre compte, mais un officier régulier de l'armée française, un officier parfaitement loyal et discipliné. Et, pas plus qu'on ne peut imaginer un Klaus Barbie condamné sans

une exigence de vérité

qu'ait été mis en cause le pouvoir dont il fut l'exécutant, on ne peut concevoir que la dénonciation des bas faits d'armes d'un Ausseresses ne s'accompagne pas de la recherche des responsabilités de l'Etat français.

Algérie : la banalisation du crime

Entre 800 000 et un million de morts du côté algérien [1], 32 000 morts et disparus du côté français (dont 3 600 civils). La disproportion des chiffres témoigne de l'extraordinaire intensité que prit, sous toutes ses formes, la répression en Algérie. La banalisation de la torture, sinon sa généralisation, est incontestable. Elle est le fait aussi bien des policiers et des gendarmes que de l'armée et est mise en œuvre dès l'insurrection de la Toussaint 1954. Le gouvernement est parfaitement au courant. Le 13 janvier 1955, Claude Bourdet publie dans "France Observateur" un article au titre éloquent : "Votre Gestapo d'Algérie". Des enquêtes officielles ont lieu. Le 2 mars 1955, l'inspecteur général Wuillaume, chargé de mission par François Mitterrand, ministre de l'Intérieur, est on ne peut plus formel : "Tous les services de police, gendarmerie, P.J. et P.R.G. (Renseignements généraux) utilisèrent plus ou moins, au cours de leurs interrogatoires, les coups, la baignoire, le tuyau d'eau et l'électricité, mais d'une façon générale, c'est le tuyau d'eau qui, par la généralité de son emploi, paraît avoir la préférence". Un rapport de Jean Mairey, directeur de la Sûreté nationale, qui se rendit trois fois en Algérie entre mars 1955 et décembre 1956, confirme ce sinistre constat : "L'exécution sommaire n'effraie pas nos collègues". Mairey fut révoqué après son troisième rapport, dans lequel il dénonçait le massacre de Médéa....

C'est que l'armée de métier n'est pas en reste. Mais, alors que la puissance publique aurait dû s'alarmer des prédispositions criminelles de son armée, les gouvernements qui se succèdent n'ont de cesse, bien au contraire, de lui abandonner progressivement les pouvoirs policiers et judiciaires. C'est ainsi que, dès le 3 avril 1955 est institué l'état d'urgence qui, dans certains secteurs sensibles, permet aux militaires d'assigner à résidence qui bon leur semble et confie les crimes qui y sont commis à la justice militaire. C'est ainsi que le gouvernement du socialiste Guy Mollet, totalement dépassé par la situation en Algérie, fait voter par l'Assemblée, le 12 mars 1956, la loi sur les pouvoirs spéciaux, qui permet notamment aux autorités civiles de "déléguer" aux autorités militaires leurs pouvoirs de police. Le 7 janvier 1957, les pouvoirs de police dans le département d'Alger sont ainsi confiés au général Massu, dont la division parachutiste reçoit mission d'extirper le terrorisme du Grand Alger. Grisés par les pouvoirs exorbitants qui leur sont dévolus, les militaires vont commettre, ce qui était évidemment prévisible, tous les excès. On arrête à tort et à travers. 24 000 personnes sont "assignées à résidence" pendant les 7 mois de la bataille d'Alger. Les exécutions sommaires, après questionnement, sont confiées à Aussaresses et à ses tueurs. Aussaresses n'a toutefois pas l'exclusivité en matière de disparitions. Les cadavres que l'on retrouve dans le port d'Alger ne sont-ils pas, à l'époque, surnommés les "crevettes Bigeard" ?

L'arrivée de De Gaulle au pouvoir, le 1er juin 1958, n'entraîne pas, contrairement à ce qu'affirment ses thuriféraires, la disparition de la torture. Le temps est plutôt à la rationalisation des méthodes d'action. A l'initiative de Bigeard, on crée à Philippeville, là même où Aussaresses a commencé à exercer ses talents en 1955, une école où l'on va enseigner la "torture propre". Des structures appropriées sont mises en place, on multiplie les unités spécialisées dans la recherche de "renseignements". Sans doute, le témoignage le plus éclairant sur cette période est celui que produit le 1er août 1962 le capitaine Estoup lors du procès du lieutenant Godot, accusé de crimes pour le compte de l'O.A.S. "Si depuis un an, devant les tribunaux, passent des cadres issus presque toujours de ces unités, c'est parce qu'un jour, on leur a demandé de rechercher des renseignements et qu'on leur a précisé "par tous les moyens". Monsieur le Président, en langage militaire, on dit "faire du renseignement", en langage du monde, on dit "presser de questions", en français, on dit "torturer". Je déclare sous la foi du serment, et personne en arrière de cette barre n'osera me contredire, que le lieutenant Godot, comme des centaines de ses camarades, a reçu l'ordre de torturer pour obtenir des renseignements. J'ignore le rang et le nom de l'autorité la plus élevée qui a donné cet ordre, dont on ne trouvera d'ailleurs aucune trace écrite."

En finir avec l'occultation et la dénégation

Constance de l'attitude des gouvernements qui se succèdent, on s'attache à minimiser l'ampleur de la répression, à occulter les responsabilités, à dissimuler les exactions. C'est ainsi que le président de la République, René Coty, a l'aplomb de déclarer, le 17 juin 1956, que "tous les rapports, tous les échos directs ou indirects qui me parviennent nombreux sont unanimes : nos gens font là-bas l'admiration de tous par leur vaillance comme par la discipline et aussi par cette humaine gentillesse qui, de ces guerriers, fait vraiment des pacificateurs". Moins d'un an après, Guy Mollet, président du Conseil, affecte de s'exprimer avec franchise : "Parlons clair. Sans doute des actes de violence, extrêmement rares, ont été à déplorer. Mais ils ont été, je l'affirme, consécutifs aux combats et aux atrocités des terroristes. Quand aux actes de torture prémédités et réfléchis, je dis que si cela était, ce serait intolérable [...]. Des enquêtes ont d'ailleurs été ordonnées et des condamnations prononcées qui ont sanctionné des actes répréhensibles. Mais ceux-ci, je le répète, pourraient presque se compter sur les doigts d'une main". Mais le sommet dans la désinformation est sans doute atteint lorsque Charles de Gaulle, le 23 novembre 1961, a l'impudence de déclarer que "...pour susciter, parmi les Algériens, à l'égard de notre pays, de sentiments qui puissent servir à la future coopération, tout fut fait pour que notre armée protégeât la population, l'aidât à vivre et à se développer, multipliât les contacts de bon aloi. Qu'il se soit agi de combat ou de pacification, je dis ici, je dis bien haut, qu'au total, en Algérie, l'armée française a rempli sa tâche avec courage et avec honneur...."

De fait, toutes les familles politiques qui ont assumé la charge du pouvoir pendant ces années noires portent leur part de responsabilité. La responsabilité directe de certaines personnalités dans la manière dont on conçut et organisa le "maintien de l'ordre" en Algérie est accablante. On pense notamment, en ce qui concerne la bataille d'Alger, à Lacoste, ministre résident en Algérie, à Bourgès-Maunoury, ministre de la Défense et à Lejeune, secrétaire d'Etat à la Guerre. Mais, il est clair que l'on aimerait que soit clarifié le rôle joué par d'autres responsables de l'époque et, en premier lieu, par François Mitterrand dont Attali n'hésite pas à affirmer qu'il a créé "les conditions légales de la torture" en Algérie en 1956, alors qu'il était Garde des Sceaux.

Mais, la priorité de l'Etat français, dès la fin du conflit algérien, est de s'empresser de couler une épaisse chape de plomb sur les événements. C'est une véritable →

Crimes d'Etat en Algérie *(suite)*

culture de l'oubli qui est instaurée. Le 22 mars et le 14 avril 1962, par voie de décrets, on amnistie, sans les avoir jugés, les coupables d'infractions commises, dans le cadre de la répression, en Algérie et en France. Une loi d'amnistie, votée en 1968, absout jusqu'au pire commis durant cette guerre. Et doit-on rappeler qu'il faudra attendre le 10 juin 1999 pour que puisse être qualifiée de "guerre" ce qui jusqu'alors n'avait consisté officiellement qu'en des opérations de "maintien de l'ordre" ?

Si les déclarations d'Aussaresses peuvent aujourd'hui présenter une utilité, c'est de permettre la mise à jour des responsabilités dans cette guerre monstrueuse. On notera toutefois que les déclarations du Premier ministre, qui parle de "dévoiements minoritaires" (28/11/00), pas plus que celles de Jacques Chirac qui conseille de ne pas créer "d'événement qui pourrait raviver les plaies du passé" et affirme que les atrocités étaient "le fait, naturellement, de minorités" (14/12/00) ne remettent pas en cause de manière fondamentale la doctrine qui a jusqu'ici prévalu. Aucun des deux ne soulève la question de la responsabilité des autorités politiques de l'époque dans les actes de torture, ni ne semble prêt à admettre le caractère généralisé de telles pratiques. Sur le fond, ils campent sur leurs positions, en appelant au devoir de vérité sous la seule égide des historiens. Sous la pression des événements plus que par volonté délibérée, Lionel Jospin a, il est vrai, signé le 13 avril une circulaire "relative à l'accès aux archives publiques en relations avec la guerre d'Algérie". Jospin souhaite que cet accès soit "facilité" et que des dérogations puissent être accordées aux "personnes appartenant à la communauté scientifique ou universitaire", mais l'accès aux documents est assorti des restrictions d'usage concernant les pièces "mettant en cause la vie privée, ou intéressant la sûreté de l'Etat ou la défense nationale". On est loin du compte. Les crimes d'Etat ont été accompagnés de mensonges d'Etat. Jusqu'aux plus hautes autorités. Il est grand temps que l'Etat français accepte de regarder le visage qui fut le sien pendant la décolonisation. Au-delà d'une éventuelle déclaration de "repentance", il s'agit avant tout d'une exigence de vérité.

Ronan DIVARD

1 - Il s'agit du chiffre avancé par le F.L.N. Certains historiens français considèrent qu'il est nettement excessif et qu'un chiffre compris entre 300 000 et 400 000 morts paraît de l'ordre du possible (pour les autorités françaises, il y a eu officiellement 141 000 morts...).

Politique

Une vraie régionalisation Les élus d'Alsace beaucoup

A l'occasion de l'examen en première lecture à l'Assemblée nationale du projet de loi sur la Corse, le débat public sur l'utilité d'une nouvelle étape dans la régionalisation qui était né du lancement du processus Matignon, en décembre 1999, semble avoir enfin trouvé un écho au sein du gouvernement. En effet, le ministre de l'Intérieur Daniel Vaillant s'est engagé, le 17 mai, à ce que le gouvernement intègre dans le projet de loi sur la démocratie de proximité, qui sera examiné par les commissions de l'Assemblée nationale à partir du 12 juin, des propositions consistant à étendre aux conseils régionaux du continent certaines compétences nouvelles "classiques" (sic) prévues pour la Corse. Comme ces "paroles verbales" ne sont rien d'autre qu'une volte-face par rapport aux discours que Jospin et Vaillant tenaient il y a encore très peu de temps, nous resterons prudents et nous jugerons sur pièces.

Le Palais Bourbon a donc concentré l'attention des médias. Mais qu'en est-il du débat dans les régions ?

La position de l'UDB est connue de nos lecteurs, du moins nous l'espérons. Ceux que notre analyse et nos propositions intéressent dans le détail peuvent toujours se procurer notre ***"projet de statut politique pour la Bretagne"***, adopté en mai 1999 et disponible sous la forme d'une brochure entièrement bilingue [1]. Nous nous contenterons donc de résumer notre position : l'UDB veut pour la Bretagne un statut comparable – nous ne disons pas identique – aux 17 communautés autonomes d'Espagne, aux 16 laender allemands ou encore à l'Ecosse, ce qui suppose un transfert de pouvoirs législatifs et réglementaires à la Bretagne dans la plupart des domaines qui ne révèlent pas des "missions régaliennes" de l'Etat ou de l'Union européenne. Autrement dit, mis à part la défense, la diplomatie, la justice et la police, mais aussi le système de protection sociale (car vivre dans la même république, fût-elle fédérale comme nous le voulons, suppose que la prise en charge de la maladie, du chômage et de la retraite soit identique sur l'ensemble du territoire), pour le reste l'UDB considère que la Bretagne doit pouvoir définir ses propres politiques par rapport à Paris, soit en totale autonomie, soit en complétant les textes nationaux selon les sujets. L'identité originale du peuple breton et le souci de la préserver tout en lui donnant les moyens de s'enrichir mais aussi la situation géographique particulière de la Bretagne dans l'ensemble français et européen, avec sa forte dimension maritime, ses handicaps comme ses potentialités, nécessitent cette large autonomie législative et réglementaire. Nous ne répéterons jamais assez que notre ambition pour la Bretagne n'a rien d'exceptionnel, si on la sort du contexte politique français pour la placer à la bonne échelle, celle de l'Europe, car beaucoup d'Européens vivent au quotidien l'autonomie régionale. Et faut-il encore rappeler que les autonomies écossaise, galicienne ou andalouse s'épanouissent pacifiquement et dans le respect du droit des personnes ?

Cependant ce n'est pas à la position de l'UDB que nous nous intéressons ici mais à une lecture comparée des réflexions en cours au sein de deux conseils régionaux, ceux de l'Alsace et de la Bretagne administrative, dont une partie de la presse incline à penser qu'ils pourraient jouer un rôle crucial dans l'évolution du statut des régions en France. Pour le moment nous allons voir que la comparaison n'est malheureusement pas à l'avantage des élus régionaux bretons, ce qui ne constitue pas vraiment une surprise et devrait convaincre nos compatriotes les plus ouverts à l'idée régionale de la nécessité d'une force politique authentique bretonne, démocratique et progressiste.

L'ALSACE PREND LES DEVANTS !

En Alsace, les conseillers régionaux ont entamé, depuis le 30 juin 2000, une réflexion collective à l'instigation d'Adrien Zeller, président du Conseil régional et ancien ministre UDF. Un groupe de travail sur l'avenir de la décentralisation s'est constitué, avec l'appui d'un professeur de droit public de l'université de Strasbourg, Robert

enfin en marche?
plus ambitieux que ceux de Bretagne

Hertzog. Ce groupe de travail s'est réuni à neuf reprises entre septembre 2000 et février 2001. Sur proposition d'Adrien Zeller, il a concentré ses travaux sur le thème de la répartition des compétences entre l'Etat et les régions.

Le 23 février 2001, le Conseil régional d'Alsace a adopté un rapport d'étape intitulé ***"De vraies Régions pour une France moderne"***. Ce rapport contient 71 propositions concrètes qui répondent à trois objectifs:

– élargir les compétences fondatrices des conseils régionaux (lycées, formation et insertion professionnelles, emploi, action économique, transports régionaux de voyageurs, aménagement du territoire),



Document UDB

– inscrire dans la loi de nouveaux champs de compétences sur lesquels les régions sont parfois sollicitées depuis plusieurs années mais sans base juridique claire (enseignement supérieur, recherche et transfert de technologie, tourisme, agriculture, environnement et maîtrise de l'énergie, infrastructures de transport aérien et fluvial, technologies de l'information et de la communication, culture, audiovisuel, sport, logement, santé),

– attribuer une compétence réglementaire encadrée dans les domaines dévolus aux régions, autrement dit amorcer la création d'un droit régional qui viendrait compléter le droit national et européen.

1 - Elargir les compétences fondatrices des régions

Les propositions alsaciennes les plus significatives sont les suivantes:

Education et formation

– donner aux régions une véritable compétence sur la carte des formations des lycées,

– donner aux régions une compétence pleine et entière sur l'ensemble des dispositifs publics de formation et d'insertion professionnelles (transfert aux régions du pilotage du réseau d'accueil des jeunes, des centres AFPA pour les adultes, des dispositifs de lutte contre l'exclusion comme le programme TRACE pour les 16-25 ans),

Emploi et action économique

– placer l'ANPE sous la responsabilité des régions,

– transférer aux régions la responsabilité de la totalité des aides aux PME, depuis les aides au commerce et à l'artisanat (ORAC et FISAC) jusqu'au soutien au commerce extérieur,

– reconnaître aux régions le rôle de chef de file de l'action économique régionale et locale dans le cadre d'une charte régionale de l'action économique, sans supprimer les dispositifs nationaux du type "Prime à l'aménagement du territoire (PAT)" pour les grandes entreprises.

Transports régionaux de voyageurs

– attribuer aux régions un rôle de planification des transports interurbains régionaux. Le schéma régional des transports serait opposable aux tiers, (*il faut ici rappeler que l'Alsace fait partie des six régions qui ont déjà expérimenté le transfert de la gestion des lignes ferroviaires régionales et du matériel roulant correspondant*)

2 - Inscrire dans la loi de nouveaux champs de compétence

On retiendra ici plusieurs propositions intéressantes:

Enseignement supérieur et recherche

– associer réellement les régions à l'implantation et au contenu des formations supérieures, ce qui signifie: accord Etat-Région sur la carte des formations supérieures, contractualisation objectifs-moyens entre l'Etat, la région et chaque établissement d'enseignement supérieur public, portant sur le contenu des activités d'enseignement et de recherche de l'établissement, sur ses équipes et sur ses moyens de fonctionnement,

– transférer aux régions une pleine compétence sur les IUT, le personnel enseignant restant sous la responsabilité de l'Etat,

– transférer aux régions la compétence sur la vie étudiante, cette compétence pouvant être déléguée en tout ou partie aux collectivités de proximité et le CROUS pouvant devenir un établissement public régional.

Agriculture

– transférer aux régions les programmes de développement agricole, en créant une péréquation interrégionale,

– transférer aux régions la politique d'installation des agriculteurs,

– confier aux régions la recherche et l'expérimentation sur les productions agricoles à forte spécificité régionale,

– faire décliner le "Règlement de développement rural (RDR)" de l'Union européenne par les régions, qui en assureraient la mise en œuvre. En conséquence la politique des contrats territoriaux d'exploitation (CTE) serait transférée aux régions.

Environnement et maîtrise de l'énergie

– attribuer aux régions une compétence sur la promotion des économies d'énergie et des énergies renouvelables, mais l'ADEME et ses 26 établissements régionaux demeurant un organisme d'Etat,

– faire de la gestion des ressources en eau une politique régionale, ce qui signifie pour la région les compétences suivantes: évaluation des besoins et des ressources, suivi des nappes et des eaux souterraines, protection des captages, élaboration et approbation des schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE), pouvoir de contrôle sur les usages de l'eau, protection des zones inondables,

– confier aux régions la politique paysagère, ce qui signifie le droit d'établir un schéma régional des paysages à effet prescriptif et s'intégrant dans le code de l'urbanisme, →

(Suite de la page 5)

– faire définir par les régions les modalités de gestion des sites naturels (réseau Natura 2000), avec transfert de la compétence réglementaire correspondante.

Infrastructures de transport aérien et fluvial

– transférer aux régions la maîtrise des infrastructures aéroportuaires et portuaires et les compétences exercées par l'Etat sur les ports autonomes (par exemple nomination du directeur). Les plates-formes interrégionales feraient l'objet de conventions entre les régions concernées.

Culture et audiovisuel

– confier aux régions l'inventaire des monuments et richesses artistiques ainsi que la gestion de la procédure d'inscription et de la restauration des monuments historiques inscrits,

– instituer une conférence régionale de la culture, associant l'Etat, la région, les départements et les grandes villes. Cette conférence régionale examinerait en commun les dossiers et définirait des priorités régionales, chaque institution conservant à son niveau la décision de financement,

– donner aux régions un droit de regard sur les services audiovisuels diffusés sur leur territoire, ce qui signifie : avis sur le cahier des charges de France 3 et de Radio France, possibilité de contractualiser, consultation de la région par le CSA,

– attribuer aux régions un droit de réservation sur une fréquence du réseau numérique hertzien desservant son territoire. Avec le projet de télévision numérique hertzienne qui devrait se matérialiser en France vers 2003, chaque région pourrait ainsi *"concéder à un opérateur audiovisuel tout ou partie d'un canal, en vue de créer une télévision proprement régionale ou locale"*.

Sport

– transférer aux régions les politiques d'aide au sport de haut niveau,

– confier aux régions un rôle de planification des équipements sportifs les plus importants.

Logement

– faire attribuer les aides au logement social par les régions, les crédits d'Etat restant répartis entre les régions selon des critères nationaux. La région se verrait reconnaître un rôle d'orientation et de régulation social, d'où une contractualisation avec les collectivités locales et les opérateurs sociaux,

– confier aux régions un rôle d'observation et de définition d'une politique régionale de l'habitat, ce qui se traduirait par la création d'une agence ou d'un établissement public régional du logement et par l'élaboration d'un schéma régional de développement de l'habitat,

– expérimenter la régionalisation d'une partie des normes de construction. Il s'agirait de permettre aux régions d'intervenir sur la qualité du bâti et sur le respect des contraintes environnementales.

Santé

– créer une agence régionale de santé. Elle se verrait confier : la planification sanitaire dans la région, l'allocation des moyens financiers des établissements de santé, une compétence en matière de prévention. Les moyens de mise en œuvre de ces politiques proviendraient des crédits et des moyens en personnel actuellement affectés aux DRASS et aux ARH (agences régionales d'hospitalisation).

3 - Attribuer une compétence réglementaire encadrée aux régions

Aujourd'hui, les politiques initiées par les conseils régionaux dans leurs domaines de compétence sont régulièrement entravées par une masse de textes réglementaires édictés à Paris, d'où des retards d'application et des contentieux. Aussi les élus régionaux alsaciens souhaitent-ils que les régions puissent, dans leurs domaines de compétence reconnus par la loi, adapter le droit national et européen. De cette façon les décisions prises par la région seraient opposables aux tiers. Logiquement les élus alsaciens demandent que les régions se voient transférer les corps d'inspection ou de contrôle de l'Etat dans les domaines où une compétence pleine et entière leur serait reconnue.

Enfin, il n'est pas inutile de souligner que le Conseil régional d'Alsace revendique aussi le transfert de gestion des fonds européens aux régions et, sur le plan de la démocratie, un mode de scrutin régional qui permette la prise en compte des territoires infra-régionaux (pays) et une séparation des pouvoirs de l'assemblée régionale et de l'exécutif.

UN CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE QUI "PIQUE" BEAUCOUP ET INNOVE PEU

Jocelyn de Rohan l'avait dit : "Je ne serai pas le Rossi de la Bretagne". Il ne semble pas que le très jacobin président du groupe RPR au Sénat parisien soit disposé davantage à être le Zeller de notre région !

En Bretagne administrative, la majorité de droite du conseil régional a communiqué à la presse, le 4 décembre 2000, un document intitulé "Pour une régionalisation ambitieuse". Ce document contenait 17 propositions. Sans doute la droite bretonne pensait-elle que la presse régionale n'aurait pas connaissance des réflexions entamées depuis six mois en Alsace, car sur 17 propositions, pas moins de 9 se retrouvent dans le rapport d'étape voté par les élus alsaciens. Quel mimétisme ! On peut y voir un bel effort de convergence avec les élus alsaciens. On peut au contraire y déceler un manque cruel d'imagination et d'ambition...

Et quand la droite bretonne essaie d'innover, elle reste au niveau de l'imprécation. Ainsi quand elle veut *"donner aux régions des moyens de prévention des catastrophes maritimes"*, c'est pour se contenter de réclamer l'implantation *"dans les régions littorales des organismes de recherche sur les techniques de construction et les équipements de manœuvrabilité des navires (en synergie avec les chantiers navals) ou encore des centres anti-pollution concentrant professionnels et moyens techniques adaptés"*. Il faudra leur dire que le C.E.D.R.E. est implanté depuis vingt ans à Brest !... Inutile donc de compter sur la majorité de M. de Rohan pour réclamer un transfert de pouvoir sur le domaine maritime qui permettrait à la Bretagne, le cas échéant, de créer un corps civil de garde-côtes et de contrôleurs, mais aussi de programmer la construction de navires de surveillance et d'intervention, d'optimiser la surveillance radar et d'affecter sur zone des avions civils en nombre suffisant.

On peut être d'autant plus inquiet pour la suite des événements au Conseil régional de Bretagne que c'est sur la base du document rendu public par la majorité de droite que le Conseil régional a voté, lors de sa session de janvier, une motion qui appelait à l'élaboration d'un "manifeste pour la décentralisation" d'ici l'automne prochain et donnait mandat à sa commission permanente, autrement dit son bureau, pour organiser les consultations. Il ne nous reste qu'à espérer que les personnalités qui seront invitées à produire leur vision de la régionalisation sauront stimuler l'intellect de nos élus.

Kristian GUYONVARC'H

(1) Disponible, en joignant un chèque de 50 F (franco de port) à l'ordre de l'UDB, à l'adresse suivante : UDB, BP 203, 56102 Lorient cedex.

Où en est la Bretagne ?

Le "parler vrai" qui décoiffe : Fañch Elegoët[1] répond aux questions du P.B.

Où en est la Bretagne dans le classement des régions européennes ?

En 1994, la Bretagne est la 129e région dans une Europe qui en compte 196 par le PIB par habitant, c'est-à-dire par la création de richesse. En terme footballistique, dans un championnat à 20 équipes, nous sommes 13e. A chacun d'apprécier ce classement.

Par le même indicateur, c'est-à-dire le PIB par habitant qui est l'indicateur essentiel au niveau international, utilisé par tous les économistes et aussi par l'Union européenne pour définir les zones à aider en priorité, entre 1986 et 1996, la Bretagne a régressé d'un indice 92 (pour 100 en moyenne européenne) à 86,4 (– 5,6). Quand l'Union européenne hiérarchise les régions en 5 classes de richesse, nous sommes dans le quatrième groupe. En termes d'évolution entre 1986 et 1996, nous sommes aussi dans le quatrième groupe. Pendant la même période, l'Irlande est passée d'un indice 60,8 à 96,5 (+ 35,7) ; l'Ecosse de 92,4 à 98,3 (+ 5,9) ; la Catalogne de 82,3 à 99,1 (+ 16,8).

Pas question donc de parler de miracle économique ?

Assurément, il y a eu une modernisation économique avec la mise en place des infrastructures routières, aéroportuaires, universitaires... Nous ne sommes plus en 1950. Mais il n'y a pas eu constitution d'une grande économie. Nous avons mis en place une petite économie moderne, avec des éléments intéressants, mais en tout cas insuffisants pour intégrer les jeunes surtout s'ils sont diplômés. C'est la réalité du système économique hexagonal : une Ile-de-France qui écrase un vaste territoire en accaparant les emplois qualifiés, dont le tertiaire supérieur et le pouvoir politique, évidemment. Etant donnée la population de la Région-Bretagne, à taux d'activité et de qualification du travail égales à celle de l'Ile-de-France, nous aurions eu 148 000 cadres supérieurs en plus. La République est incroyablement inégale en terme territorial.

Mais alors le "modèle agricole breton" ?

Pour moi, l'agriculture bretonne c'est avant tout un énorme volume de production, principalement animale, réalisé au prix d'un sur-travail mal rémunéré. Que l'on ne se fie pas aux apparences : gros volumes ou grandes exploitations sont loin de signifier revenus élevés ! Les meilleurs évaluateurs de l'agriculture bretonne sont les enfants des agriculteurs qui reprennent ou ne reprennent pas les successions de leurs parents. Or le nombre d'installations s'effondre d'une année sur l'autre. C'est vrai aussi pour l'industrie agro-alimentaire. Un saut qualitatif s'impose en termes de valorisation et donc de recherche-développement. Mais cela fait périodiquement l'objet du même constat...

La Hollande est-elle toujours un modèle à suivre ?

Les Pays-Bas ont des problèmes d'environnement d'autant plus cruciaux qu'ils sont sur un territoire de la même dimension que la Bretagne historique 15,6 millions d'habitants (contre 4 millions de Bretons). Ils ont sur la même superficie agricole que celle de la Région-Bretagne une agriculture trois

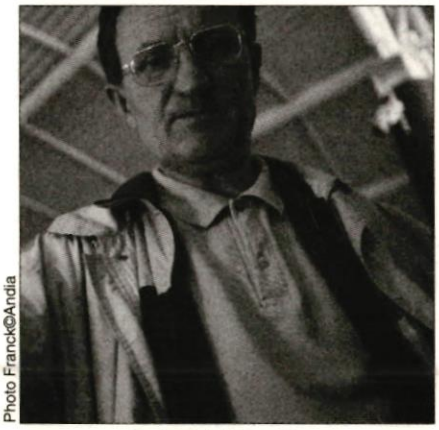


Photo Franck©Andia

Fañch Elegoët.

fois supérieure par la valeur de production. La réponse hollandaise est le développement horticole qui fait du chiffre d'affaires et des emplois sur peu de superficie et la réduction des productions animales. Ils ont essayé le traitement du lisier ; ils ont échoué. Dans la production finale agricole hollandaise, il y a déjà en horticulture une valeur égale à l'ensemble de la production agricole de la Région-Bretagne. Mais l'horticulture exige une culture entrepreuriale et une technicité élevée.

L'agriculture bretonne peut se résumer en 4 chiffres : 12 % de la production française ; 9 % des actifs ; 4,9 % des soutiens publics ; 4,6 % des résultats nets. Que le nouveau président de la FNSEA soit un Breton est une excellente chose, mais c'est dans le rééquilibrage de l'attribution des soutiens publics à l'agriculture – en faveur de la Bretagne notamment – qu'il devra faire ses preuves. En moyenne 96-97-98, par le revenu par actif non salarié, l'Ille-et-Vilaine est à un indice 66 (pour 100 en moyenne française) et la Bretagne à 73.

Les politiques feraient dans l'autosatisfaction mais la population adhère pourtant au projet de la Région selon des sondages ?

A travers ces réponses, je lis une demande forte de régionalisation. La Région Bretagne actuellement n'a qu'un budget de 3,44 milliards de francs, soit 0,2 % du budget de l'Etat. Le budget du seul département du Finistère est de 3,05 milliards. Il est extrêmement important de reprendre les données de base et de ne comparer que du comparable. Il ne faut pas davantage confondre la technopole de Rennes-Atalante avec la Silicon Valley californienne : 6 000 emplois d'une part ; 1 200 000 de l'autre. Raisonnons sur des données vraies.

Que faire quand l'Etat n'a plus ni la volonté, ni les moyens d'impulser un aménagement du territoire ?

Mais l'Etat fait de l'aménagement du territoire lorsqu'il investit massivement dans les infrastructures de Paris et de l'Ile-de-France tant en culture – que l'on songe aux grands chantiers et au coût de leur fonctionnement – qu'en transports ! En transports, les investissements nécessaires sont énormes. A défaut, l'Ile-de-France s'asphyxie, autrement dit le pouvoir politique et économique hexagonal. L'Etat aménage le territoire en faisant le choix de l'hyper-centralisation. La région Ile-de-France n'a, en aucun cas, les moyens de financer ses infrastructures. D'autres choix ne peuvent résulter que d'un rapport de force provenant des Régions. Ce rapport de force n'existe pas. Si le budget du ministère de la Culture était réparti équitablement par habitant, et non concentré sur Paris, les Bretons de la région Bretagne disposeraient de 500 millions de francs de plus qu'actuellement, soit sur une seule année, d'un montant supérieur à l'investissement dans le NEC rennais. C'est aux politiques bretons appartenant aux groupes au pouvoir au Centre d'organiser le contre-pouvoir. Ils ont le pouvoir et les budgets. Ils sont donc en charge des intérêts bretons.

Propos recueillis par
Herri GOURMELEN

(1) Auteur d'un livre important que nous présentons page 26.

Rassemblement festif pour l'unité de la Bretagne

30 JUIN MANIF NANTES BRETONNE

Soixantenaire de la partition de la Bretagne par le régime de Vichy

60 ans, ça suffit !

Il faut en finir, avec Vichy !

Le 30 juin 1941, le maréchal Pétain, alors à la tête d'un Etat soumis à l'occupant nazi, décidait la séparation de la Loire-Atlantique du reste de la Bretagne. Cette décision était motivée par la volonté d'imposer à la population une France corporatiste, en ordre, soumise, et pour tout dire fasciste. Séparer la Loire-Atlantique de la Bretagne participait du déni de démocratie permanent de ce régime.

Nous sommes aujourd'hui, à l'heure où l'on vient de juger Papon, dans la même situation de division de la Bretagne. Il faut pourtant en finir avec la France de Vichy. Nous avons perdu 60 ans. Il est temps de dire : 60 ans, ça suffit.

rattachement. Le Conseil régional de Bretagne a voté un voeu pour l'unité de la Bretagne.

Personne aujourd'hui n'ose franchement dire que la Loire-Atlantique n'appartient pas naturellement a la Bretagne. Le Conseil régional de Bretagne (administrative) lui-même a voté un voeu en faveur du rattachement. Les habitants des 5 départements bretons sont à 65 % pour la réunification. Des prises de position publiques de nombreuses personnalités aux sondages répétés qui révèlent une opinion publique largement favorable à la réunification, c'est une volonté d'en finir avec l'absurde division de la Bretagne qui se dégage.



Nono/Le Peuple Breton

Le besoin d'une vraie région dans l'Europe de demain

Dans tous les grands sujets d'aujourd'hui, la partition de la Bretagne est une faiblesse que chacun de ses habitants paie : manque de rayonnement économique, démocratie locale imparfaite, cohésion insatisfaisante face à de grands risques écologiques telle la marée noire, crédibilité internationale réduite face à nos voisins européens.

Tous nos voisins ont fait aujourd'hui le pari de régions fortes et authentiques qui sont le seul gage d'une démocratie locale meilleure, où les citoyens retrouvent le sens du politique. Seule la France reste aveuglée dans des conceptions centralistes d'un autre âge. Des régions fortes ne sont un danger pour personne, elles sont une chance.

71 % des habitants de la Loire-Atlantique sont pour le

Des hommes politiques eux-même s'accordent à reconnaître cette appartenance, mais ils la cantonnent à une réalité historique et culturelle. Il faut aujourd'hui qu'ils aient le courage de choisir entre un grand Ouest inexistant dans la tête des citoyens et une Bretagne internationalement connue et reconnue. Il faut dire et répéter que la créativité de la société bretonne d'aujourd'hui ne doit pas être étouffée par des contraintes administratives d'un autre âge.

L'ensemble des citoyens de Bretagne et d'ailleurs manifesteront le samedi 30 juin 2001 afin d'exiger la réunification de Bretagne.

Le samedi 30 juin, tous à Nantes, à 14 heures, cours Saint-Pierre.

30 JUIN MANIF NANTES BRETONNE

L'UDB sur le terrain

Loire-Gesvre : Une nouvelle section en Loire-Atlantique

Poumon unique de l'U.D.B. dans l'agglomération nantaise, la section de Nantes ne suffisait plus à la tâche depuis des mois.

Une nouvelle section, dite "Loire-Gesvre" a donc vu le jour en Loire-Atlantique. Elle réunit les camarades de la couronne ouest de Nantes, de l'Erdre à la Loire. Une section déjà étoffée, puisqu'elle comptait déjà une douzaine de membres présents à sa première réunion, dont deux nouveaux adhérents et quatre élus municipaux et riche en potentialités.

On peut prendre contact avec son responsable, Jacques Lebreton (02 40 86 23 06), 1 place de la République, 44610 Indre, ou son secrétaire, Marcel Marc (02 40 85 19 92), La Surmenière, 44220 Couéron.

Les camarades Pascal Henry (Saint-Etienne-de-Montluc), René Bouzennec et Jean-Pierre Bon (Orvault) sont aussi membres du bureau de section.

POUR NOS LECTEURS DE LA RÉGION PARISIENNE

TOUS A NANTES ! Samedi 30 juin MARCHE POUR LA REUNIFICATION DE LA BRETAGNE

Voyage en car Paris-Nantes-Paris.

Départ vendredi 29 juin à 18 h (Montparnasse).

Retour samedi 30 juin à 23 h (Montparnasse).

Prix : de 380 à 460 francs par personne, comprenant le voyage A/R + une nuit à l'hôtel "La Duchesse Anne" de Nantes + le petit-déjeuner.

Renseignements et réservations : Fanch Clavelly, 93 avenue Kléber, 75116 Paris.

Tél. 01 47 27 06 01

Fax 01 47 27 14 00.

Attention : du 1er au 15 juin, librairie Breizh - Tél. 01 43 20 84 60.

Merci d'adresser un chèque de 180 francs (réservation).

30 JUIN MANIF NANTES BRETONNE

Thierry Jolivet,
vice président du CUAB, au Peuple Breton :
"La manif du 30 juin est une étape importante"

Représentant du CUAB, qui êtes-vous ?

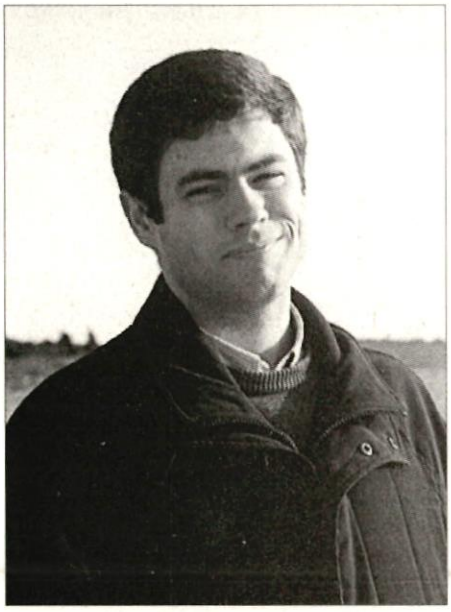
Originaire du centre-est Bretagne (les forges de Lanouée, près de Josselin), âgé de 29 ans, j'ai suivi des études agricoles à Ploermel, puis des études universitaires à Paris et à Nantes. J'ai également travaillé pendant deux ans comme conseiller agricole "de terrain" en Loire-Atlantique, ce qui m'a permis de mieux connaître mon pays, et de mieux comprendre le problème de la partition de la Bretagne et ses conséquences chez les gens (complexe identitaire, acculturation). Je suis membre de la commission permanente du CUAB depuis près de 4 ans, et assume la charge de vice-président depuis 2 ans.

A la fin du mois de juin, une manifestation d'envergure est organisée par le CUAB à Nantes : quand et où ? Pourquoi cette manifestation ?

A l'appel de l'Institut culturel de Bretagne, du Conseil culturel de Bretagne et du CUAB, regroupés au sein du collectif des associations culturelles de Bretagne (CACB), un grand événement marquant le soixantenaire du décret de Vichy qui séparait la Loire-Atlantique du reste de la Bretagne sera organisé le samedi 30 juin à Nantes. Un grand meeting est organisé à partir de 14 h au Cours Saint-Pierre (derrière la Cathédrale et le Château des Ducs), que précédera un défilé revendicatif avec remise de textes à la préfecture, au Conseil général, et à la mairie de J.M. Ayrault, président du groupe PS de l'Assemblée nationale, expliquant une méthode juridique pour engager un processus défini par un calendrier. Ceci nous permettra de veiller à la démarche des élus de respecter une volonté populaire. Aussi, de 11 h à minuit, des concerts seront organisés au Cours Saint-Pierre et à Malakoff. Des musiques de tous styles (reggae, rock, world, bagadoù, fest-noz,...) seront au programme pour mieux refléter la diversité de la société bretonne et de ses nouveaux concitoyens. Cette manifestation intervient non seulement par rapport au soixantenaire de l'iniquité de la partition mais aussi dans un contexte de réformes institutionnelles françaises et européennes, où nous rappelons qu'il ne peut y avoir une vraie décentralisation que si ce processus de réunification est engagé.

Pour préparer cette manif, on a dit que le CUAB essayait de mettre en place une organisation locale dans toute la Bretagne. Rêve ou réalité ? Où en est-on fin mai ?

Depuis près de 2 ans, les responsables du CUAB se déplacent, dans toute la Bretagne et ailleurs, pour constituer un réseau d'une quinzaine



D.R.

Thierry Jolivet.

de comités locaux (pour moitié sur la partie sud ou 44), constitués d'individus et d'associations ou fédérations diverses. D'ailleurs, nous invitons vos lecteurs, à adhérer à titre personnel au CUAB. Les comités permettent de relayer localement la campagne (140.000 tracts et 10.000 affiches) d'inviter les élus et d'organiser des cars, de renforcer la présence de l'identité bretonne en pays nantais, de contribuer au débat interne de manière ascendante sur les thèmes d'aménagement du territoire ou des évolutions institutionnelles. Leur implantation confirme bien les attentes des adhérents.

Le CUAB se fixe-t-il un objectif en nombre de "pèlerins" pour le 30 juin ?

Cette manif du 30 juin, malgré les contraintes estivales (fin de l'année scolaire), est une étape importante dans la perspective des différentes luttes à mener, sa lisibilité impliquera des étapes futures : Assises en décembre, élections de 2002, consolidation en 2004 des forces politiques en Bretagne qui sauront mettre comme cheval de bataille le point de la réunification et de la réorganisation démocratique des collectivités. La nouvelle équipe du CUAB n'a pas la prétention de bouleverser en un an toutes les conditions du succès mais de tout mettre en œuvre pour y parvenir (collectif CACB, comités locaux, matériels de communication), ce sont les citoyens de Bretagne qui vont décider du sens à donner, nous vous attendons nombreux à Nantes !

Le CUAB a-t-il reçu pour cette manif l'appui de partis politiques du monde politique, artistique ou sportif ? Lesquels ?

Le CUAB invite, par courrier, en ce moment tous les maires et conseillers généraux de Loire-Atlantique, puis les parlementaires et tous les groupes politiques démocratiques. Pour l'instant, hormis les partis politiques bretons, le problème de la réunification occasionne des débats mais aucun parti politique de gouvernement n'est capable d'avoir une position claire sur ce débat. Nous avons sur le site de la manif **www.free-you.com/bzh**, l'interview de Patrice Martin, Nantais, plusieurs fois champion du monde de ski nautique, qui permet de toucher les Nantais et, espérons-le, les médias français et européens.

Comment le CUAB financera-t-il cet effort de propagande en faveur de la réunification ?

Notre financement provient de l'extension de notre nombre d'adhérents et de la recherche de ressources propres (cotisations, recherches d'annonceurs) mais aussi par des recherches de partenariat liées à des actions précises. Aussi, des prestations gratuites de service sont apportées [1]. Une démarche de collecte de fonds est engagée par un appel à souscriptions et des actions lucratives.

Propos recueillis par
Ronan LEPROHON

(1) Ainsi la caricature de l'affiche, œuvre de Nono, a été offerte par le P.B.

Pour une deuxième révolution

Pollution par les nitrates et pesticides et conflits engendrés par cette pollution, productivisme débridé et baisse des cours, concentration des élevages et risques sanitaires toujours plus élevés, difficultés de gestion des petites et moyennes exploitations et mal-être rural, compactage des sols, rapidité des crues et disparition du rôle régulateur des talus et zones humides, interrogations et oppositions face aux OGM : ce sont là autant de phénomènes alimentant l'ordinaire de la presse régionale et bien au-delà, sans parler de quelques médiatiques maladies. Ces phénomènes ne sauraient cependant masquer d'autres évolutions plus insidieuses : érosion et fragilisation des sols par manque de renouvellement d'humus, résistance génétique des adventices et parasites aux pesticides et impasse à terme du " tout-chimique ", mutations sociales profondes résultant d'une explosion du salariat agricole, implosion économique de zones rurales. Sans compter le dénigrement d'une profession en déprime qui ne le mérite en rien dans sa globalité. Alors que notre attitude devrait constamment être faite du respect que l'on doit à ceux qui nous apportent quotidiennement la matière même de notre existence... La question qui se pose à nous en tant qu'acteurs politiques relève désormais moins de l'analyse des causes bien connues que de la recherche de solutions : sur quels fondements définir une politique agricole bretonne autonome pour une agriculture prospère au service de tous ? Le Peuple Breton va publier deux articles importants sur ce sujet, sans céder aux simplifications abusives. Voici le premier de ces deux articles.

23 MILLIARDS DE SUBVENTIONS POUR 24 MILLIARDS D'EXCÉDENT COMMERCIAL !

Colonne vertébrale et ossature de l'activité économique en Bretagne, et principalement en Basse-Bretagne, la prospérité de l'agriculture doit être sauvegardée. Les Bretons oublient parfois ce qu'ils doivent à la génération des jeunes agriculteurs des années 50-60 : dissiper par la volonté et l'action de terrain le spectre d'une Bretagne évoluant inexorablement vers la paupérisation et la désertification. En se prenant en charge eux-mêmes, en impulsant cette révolution agricole, ils ont démontré une fois de plus que la Bretagne ne peut réellement se développer qu'en comptant d'abord sur son propre potentiel humain, sur ses propres dynamiques. En répondant ainsi à la croissance de la consommation populaire, l'agriculture bretonne a fondé son élan sur le credo de la production de masse et s'est vite retrouvée intégrée aux dynamiques des marchés libéraux internationaux et à leurs engrenages diaboliques. Elle a, alors, répondu aux souhaits pressants des politiques : doit-on l'en blâmer ?

Mais elle a, malgré les critiques déjà anciennes, sous-estimé la face obscure de ce développement fulgurant : ses limites économiques, sociales et écologiques. En même temps, ces excès suscitent de la part des consommateurs une nouvelle prise de conscience : la nourriture n'est pas qu'un conglomérat de glucides et de protéines à bon marché, c'est avant tout ce qui constitue notre être physique et la garantie de notre bonne santé et cela a, finalement, un prix. Le citoyen qui manifeste pacifiquement contre les pollutions agricoles ou le prix de l'eau est sans doute aussi en partie responsable de ce qu'il dénonce, comme chacun de nous. Ces états de choses, impasse du productivisme et prise de conscience des consommateurs au niveau européen sinon mondial, appellent donc une seconde révolution agricole à partir de deux démarches parfaitement complémentaires : sur le plan économique, ***substituer à la spirale de la production de masse et à la recherche d'économies d'échelles une démarche de recherche de la meilleure valeur ajoutée possible*** par unité de production combinée à la recherche d'une qualité irréprochable. Sur le plan écologique, considérer que l'agriculture, ***travaillant à partir du vivant, se doit de suivre la logique du vivant pour garantir la qualité biologique des aliments*** : c'est là une application de la logique systémique des scientifiques.

En clair, démontrer, d'un point de vue agronomique, que le meilleur résultat d'une exploitation, tout compte fait, ne provient pas d'une somme aberrante de calculs arithmétiques entre équilibrages de rations et dosages de fongicides mais, avant tout, de la somme des équilibres des systèmes biologiques en présence : ***en un mot, la meilleure efficacité biologique au moindre coût.*** Là où l'agriculteur classique souhaitant tel rendement choisit une variété sélectionnée adaptée à laquelle il faut fournir x kilos de nitrates et prévoir y litres de pesticides, l'agriculteur écologique dit, par exemple, que cette culture devient précisément sensible aux vermines et champignons puisque l'excès d'azote soluble (déséquilibre au niveau du sol) a fragilisé les tissus de plantes cultivées (déséquilibre au niveau physiologique) et que la sélection sur le rendement est souvent antagoniste de la sélection sur la résistance aux maladies (déséquilibre au niveau génétique). La méthode Pochon fondée sur les mélanges fourragers trèfle blanc/ray-grass anglais, également utilisés en bio, montre bien la cohérence de cette recherche d'équilibre : la croissance du trèfle blanc est assurée par la symbiose entre la bactérie rhyzobium et le trèfle au niveau des racines (échange entre glucides synthétisés par le trèfle et azote fixée par les bactéries), le ray-grass grâce à sa densité racinaire profite de l'azote fixé en même temps qu'il favorise l'aération donc l'apport d'azote en rendant grumeleuse et stable la structure du sol.

En agriculture " chimique " les surcoûts dus à la compensation sans fin des déséquilibres biologiques combinés à l'instabilité des cours par surproduction finissent par réduire à néant les marges financières : en termes triviaux, le système ne cesse de pédaler dans la choucroute et la réponse libérale consiste à pédaler plus vite, plus grand, pour n'atteindre que les sommets de l'absurde. Un cran supplémentaire dans l'absurde s'ajoute lorsque l'Etat lui-même y participe allègrement par ***des subventions mal placées*** : à titre d'exemple, les céréaliers français, qui pompent déjà le gros des subventions à la production sans être à plaindre, ont reçu entre1991 et 1995 l'équivalent des trois-cinquièmes des aides publiques supplémentaires mais ils ont aussi utilisé en 1995 quelque 23 milliards de subventions directes pour dégager un excédent commercial de... 24 milliards de francs. Il eût été 5 fois moins coûteux de distribuer directement 5 milliards de francs en revenus nets pour laisser plus de terres en " chaumage ". La politique agricole ou l'art de chercher à remplir des tonneaux sans fonds ! Plus on brasse, plus il en reste moins !

Ajoutez à cela l'illusion de la nourriture moins chère : ***ce que le consommateur croit gagner en achetant des produits bon***

agricole bretonne (1/2)

marché est en fait largement reversé au Trésor Public pour tenter vainement de résoudre les pollutions, les déséquilibres de marchés ou les déséquilibres d'aménagement du territoire.

RECONQUÉRIR LA VALEUR AJOUTÉE AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE

Il est clair que la Bretagne, région la plus productive en masse par actif agricole est également en queue de peloton des régions pour la valeur ajoutée produite par actif, seule garante d'un revenu correct et régulier, tout en payant un lourd tribut à la protection de l'environnement. Valeur ajoutée accrue signifie concrètement que ***l'on puisse vendre à meilleur prix des produits de qualité moins coûteux à obtenir.*** Une marge de manœuvre existe bien qui pourrait nous ramener rapidement au niveau du peloton de tête de la valeur ajoutée, mais il s'agira là d'une véritable révolution dans les mentalités et les pratiques agricoles. Au niveau des agriculteurs existent déjà nombre d'alternatives expérimentées s'accompagnant d'innovations technologiques : agriculture raisonnée, lutte intégrée, gestion informatisée des fertilisations et traitements, labels divers, méthode Pochon et agriculture durable, agricultures biologiques et bio-dynamiques. Cependant, faute de soutiens financiers et techniques, faute de structures commerciales adaptées, ces alternatives restent marginales. Il faut également, pour qu'elles se concrétisent, que ces démarches de qualité soient poursuivies au niveau de l'agroalimentaire. Cette révolution agronomique marquée par un renouvellement de confiance en la profession et par la généralisation de ces techniques diversifiées demande ***la mise en œuvre d'un véritable plan régional concerté d'orientation, de diversification et de rénovation des pratiques agricoles***. Et la mise en place d'un label ***"Qualité Bretagne"*** crédible.

Ce qui suppose une volonté politique au niveau régional, des compétences nouvelles, des coûts et un pouvoir réglementaire pour la représentation régionale de sanctionner les véritables pollueurs, à ce jour inexistant. Il appartiendra en particulier au Conseil régional de dire s'il préfère continuer à financer à fonds perdus des programmes coûteux et inefficaces de dépollution ou s'il opte sans tarder en collaboration avec les Conseils généraux pour le financement d'un plan de généralisation des pratiques de l'agriculture durable sous forme d'aides directes et circonstanciées complémentant celles, squelettiques encore, de l'Etat, ***en attaquant les problèmes environnementaux et le malaise social agricole directement à la source.***

VALORISER LES CHOIX PERSONNELS DES CITOYENS-CONSOMMATEURS

Mais cette politique volontariste serait réduite à néant si elle ne s'accompagnait également d'une réglementation commerciale et d'une incitation à remettre en cause les habitudes alimentaires et les choix budgétaires des familles. En effet, et quelque soient les motivations des consommateurs, les prix finaux à l'étalage des aliments biologiques ou fermiers, par exemple, restent grandement dissuasifs alors qu'une baisse des prix à la production de ces produits est totalement ingérable pour l'agriculteur.



Photo Andia/Le Gal

Toute politique d'accroissement de la valeur ajoutée à la production paraît alors illusoire. ***Or une rénovation globale du modèle agricole breton ne peut se réaliser que par l'adhésion de la consommation populaire.***

Certes, on doit constater que la propension à la baisse des budgets relatifs consacrés à l'alimentation est inéluctable et que l'augmentation du pouvoir d'achat ne fait pas apparaître en actes une inversion naturelle de cette évolution, malgré une prise de conscience soudaine de la valeur sanitaire des aliments.

Il convient alors de se positionner par rapport à la politique commerciale des intermédiaires. Il faut dénoncer ***l'aberration du coefficient multiplicateur des marges commerciales*** des intermédiaires : dans la pratique, il permet à ceux-ci de profiter gratuitement des efforts de qualité réalisés en amont, sans avoir à y ajouter du travail supplémentaire. Cela peut s'assimiler à une spoliation. Si un producteur de pommes de terre vend le kg à 3 F, le consommateur le paiera près de 7 F deux intermédiaires plus loin (coefficient multiplicateur 1,5), un producteur bio vend son kg 5 F, le consommateur bio, après ces deux intermédiaires, paiera plus de 11 F le kg. ***Parce que le marché alimentaire concerne le vivant et le bien-être de chacun, parce qu'il y va de la santé publique, des équilibres de marchés, de l'environnement, des équilibres territoriaux, parce qu'il dépasse ainsi les simples enjeux des marchés libéraux, il faut une réglementation drastique initiée par la puissance publique.*** Ceci peut se faire par une loi définissant les coefficients maximums de marge en fonction des efforts de qualité et de respect de l'environnement réalisés en amont, et des compensations de moindres rendements obtenus et de travail supplémentaire opéré. Cela suppose de valider ces efforts par des cahiers des charges et des certificats officiels permettant aux professionnels de valoriser leurs options en sécurité : celui de l'agriculture biologique (AB) est déjà reconnu. Pourquoi ne pas y ajouter un certificat agriculture durable (AD) et un certificat agriculture raisonnée (AR) ? Un coefficient maximum de 1,3 par exemple appliqué à l'AB donnerait un prix final maxi plus abordable de notre kg précité à 8,40 F en apportant un revenu honnête au producteur. Et l'on pourrait proposer ainsi 1,4 pour l'agriculture durable et 1,45 pour l'agriculture raisonnée. Le tout s'accompagnant d'une politique de sensibilisation et de communication à long terme ***valorisant les choix personnels des citoyens-consommateurs...***

Paul MINGANT

(La production et la commercialisation ne sont pas les seules en jeu : il faut y ajouter la réorientation de la recherche, des politiques de soutien à l'installation... et surtout affiner les conditions politiques et budgétaires de cette rénovation agricole. A suivre dans notre prochain numéro.)

Diwan a signé !


D.R.

Philippe Le Goff.

Le moment est qualifié d'historique par beaucoup. C'est en tout cas une nouvelle étape dans les rapports avec l'institution scolaire que s'apprête à vivre Diwan quatre ans après les premiers contacts engagés avec la majorité gouvernementale issue des élections législatives de 97, deux ans après l'ouverture réelle de négociations. Un virage que doit être négocié avec combativité et détermination pour assurer un plus grand développement de l'enseignement immersif.

Après trois ans de fonctionnement de Diwan sous la loi Debré (94-97), les progrès apportés par une meilleure prise en charge des salaires et du déroulement de carrière des enseignants s'avéraient largement obérés par les problèmes insolubles de restriction de l'investissement public dans les bâtiments et le frein mis au développement par le délai de cinq ans imposé par la loi pour la prise en charge d'une nouvelle école. Le statut créé en 1959 pour l'enseignement catholique s'avérait inadapté à un réseau sans patrimoine immobilier et en croissance continue.

Menée parallèlement aux actions pour la signature puis la ratification de la Charte européenne, la demande de Diwan d'un statut public pour ses établissements a suivi les mêmes péripéties : ballottée entre la volonté déclarée du Premier ministre et les oppositions affichées ou souterraines refusant aux langues régionales toute existence officielle, brandissant les fantasmes d'une menace pour la langue française ou pour un modèle "républicain" de l'école jugé immuable, en oubliant ainsi son incapacité patente et chronique à assurer une égalité des chances réelle.

D'un ministre à l'autre

Malgré une lettre de mission très claire de Matignon en décembre 98, il faudra attendre février 2000 (et de nombreux déplacements à Paris de l'équipe chargée de la négociation) pour qu'un texte soit transmis à Diwan : texte frileux et minimaliste, le jugement porté par Diwan fut clair : le mammouth avait accouché d'une souris…

Les récentes déclarations de M. Allègre éclairent le manque d'empressement que nous constations à cette époque rue de Grenelle. Le mépris pour les langues de l'Hexagone, aujourd'hui énoncé si clairement, surprend par sa franchise de la part d'un ancien Ministre de l'Education, scientifique de surcroît. Si ces propos font plaisir à certains, ils ne peuvent que convaincre le plus grand nombre de l'archaïsme d'un tel discours au regard du nécessaire respect des identités culturelles, face aux enjeux de la construction européenne, et du processus de mondialisation. Nous sommes tous des bergers occitans !

Le changement de Ministre, en mars 2000, aura aussi été\accompagné d'un changement d'attitude. Un mois après sa prise de fonction, Jack Lang, recevait Diwan dans son bureau (ce qu'aucun ministre de l'Education n'avait fait jusque-là) et signifiait ainsi une réelle volonté d'aboutir qui ne s'est pas démentie par la suite.


D.R.

Diwan dans le bureau de Jack Lang le 19 avril 2000.

Un an après qu'est ce qui est proposé à Diwan ?

Pour la première fois, l'Education nationale reconnaît l'immersion comme modalité pédagogique d'accès à un bilinguisme équilibré.

Pour cela, des textes réglementaires écrivent que des écoles publiques peuvent utiliser une autre langue que le français comme langue de communication des élèves et des personnels dans l'établissement et que l'apprentissage de la lecture peut s'y faire en breton. Il n'y a pas si longtemps qui aurait parié sur la possibilité d'une telle avancée, sur une reconnaissance du droit à ce réseau de se développer dans le service public d'enseignement ?

Un conseiller du ministre avouait récemment, hors réunion, que s'il avait parié une caisse de champagne sur les résultats des municipales à Paris, il n'aurait pas mis une goutte en jeu au début des discussions avec Diwan. Pas très surprenant quand on mesure la réalité du contre-pouvoir très efficace, assuré par certaines organisations syndicales…

Les rédactions finales des textes proposés sont le résultat d'une bataille parfois menée mot à mot pour les formulations les plus sensibles, parfois reprises plus d'une dizaine de fois. Une sorte de guerre de tranchées pour faire exister l'immersion malgré l'article 2 de la Constitution. Les arbitrages sont favorables à Diwan, mais l'on peut s'attendre à des recours sur les textes qui seront publiés. Tout commence en fait avec la signature de Diwan.

Qu'est ce qui a permis à Diwan d'amener le dossier aussi loin ?

C'est tout d'abord le fruit d'un travail collectif et permanent mené avec toutes les organisations qui, en Bretagne et dans les autres régions, œuvrent sans relâche pour que la France ne soit plus pointée du doigt pour le non-respect des droits linguistiques sur son territoire. Mais c'est aussi la propre force de Diwan d'avoir su s'imposer comme interlocuteur fiable et compétent, en s'appuyant sur la qualité et la validité, qui ne sont plus contestées, de son système d'enseigne-

ment assuré chaque jour depuis 24 ans par ses enseignants.

C'est une certaine sérénité qui permet aujourd'hui à Diwan de quitter une position strictement défensive face à l'Education nationale pour une approche plus ouverte des collaborations à rechercher avec les autres acteurs du champ éducatif. Cela a sans aucun doute modifié très durablement une image parfois mitigée que pouvaient encore avoir les uns ou les autres des objectifs et de l'action de Diwan.

Cette évolution a été particulièrement visible chez certaines organisations politiques ou syndicales. Les échanges ont été très positifs avec les organisations porteurs de valeurs fondatrices de l'école laïque, même si d'autres s'enferment encore dans les craintes irrationnelles érigées en rempart d'une conception mal comprise de la laïcité. Les positions observées lors du récent Conseil supérieur de l'éducation ont mis en évidence tant les ruptures sur le sujet entre les principaux syndicats enseignants que les évolutions positives, particulièrement observées en Bretagne.

C'est dans ce contexte qu'il convient d'analyser les propositions de changement de statut. Diwan entrera dans le service public d'éducation, non pas à reculons, mais avec la volonté de participer à une offre diversifiée d'éducation qui réponde le mieux possible à l'attente des familles bretonnes.

La demande d'enseignement en breton est en forte croissance, une grande majorité de la population y est favorable. C'est maintenant qu'il faut pouvoir changer d'échelle pour assurer l'égalité d'accès à l'enseignement bilingue dans les conditions de proximité convenables pour toutes les familles qui le souhaitent. C'est l'ambition qu'il convient de contractualiser dans l'avenant au Contrat de Plan.

Nous avions déjà gagné un succès d'estime, il faut maintenant se donner les moyens de généraliser l'offre d'enseignement en breton. C'est le chantier qui nous attend les uns et les autres dans les années qui viennent. C'est aussi le défi que Diwan pour sa part entend relever avec tous ceux qui souhaitent voir la langue bretonne prendre la place qui doit être la sienne dans l'école et dans la société bretonne d'aujourd'hui.

Philippe LE GOFF,
négociateur Diwan

Quelle politique régionale pour la langue et la culture ?

La presse de Bretagne s'en est fait l'écho : la région s'engage sur le bilinguisme. Un avenant au contrat de plan Etat-région sera signé en juin. Ce texte dont le détail n'est pas encore finalisé concernera tout particulièrement la mise en place d'un centre de formation des enseignants de breton. Il faut cependant constater que la Région-Bretagne n'est pas en avance par rapport à d'autres régions. Une véritable politique pour la langue et la culture bretonne reste à définir.

Convention Etat-région : exemples alsacien et basque

La Région-Bretagne sera la troisième à mettre en place ce type de convention. L'Alsace a inauguré la voie, en fin 2000, par un texte intitulé "Convention portant sur la politique régionale des langues vivantes dans le système éducatif en Alsace". Le titre du premier chapitre définit clairement les objectifs : "Généralisation de l'offre de l'enseignement précoce de la langue régionale et sa poursuite dans le second degré".

En mars 2001, une convention pour le Pays basque a été signée, entre l'Etat, la région Aquitaine et le département 64. Ce texte de portée générale aborde des sujets aussi divers que la pêche, l'agriculture, l'industrie ou l'environnement. La culture et la langue figurent en bonne place, et le premier chapitre est intitulé : "La politique linguistique".

L'état de la langue basque y est commenté, une référence est faite à un "schéma d'aménagement linguistique", élaboré en 1997 qui a posé les bases d'un "plan de réappropriation de la langue basque". Les objectifs définis par la convention sont clairs : il s'agit, par une série de mesures concrètes, de développer la présence de la langue basque dans l'enseignement, dans les médias et dans la vie publique.

En Bretagne, immobilisme d'élus sans projets

En Bretagne, force est de constater que nous sommes encore bien loin de ce genre de considérations. Les élus régionaux n'ont travaillé sur aucun texte. Pire encore, interrogés par des associations, ils ont indiqué attendre des propositions de l'Etat !

Une bonne partie du débat sur la convention Etat-région se focalise sur l'intégration de Diwan dans le service public. Cette intégration était même, pour certains élus régionaux, un préalable à la convention Etat-région. Pourtant, comme peut le voir en Alsace ou au Pays basque, le développement de la langue régionale va bien au-delà du statut d'une simple association. Ce genre d'atermoiement marque-t-il autre chose que le vide politique causé par des élus sans projets ?

Un budget de 5 %, pour faire quoi ?

La politique culturelle régionale se limite aujourd'hui à la distribution de subventions. Ce qui est d'ailleurs conforme au programme des candidats aux dernières élections : 5 % du budget pour la culture. Il est temps aujourd'hui d'aller plus loin que cette simple logique financière. Il faut définir des principes et des orientations à long terme pour la culture et la langue bretonne.

Au Conseil régional, les groupes de la gauche mènent un certain travail de réflexion sur ces sujets. C'est le groupe socialiste qui avait présenté un vœu, voté par l'assemblée régionale, pour l'établissement de la convention Etat-région. Ce vœu précisait l'objectif principal de la convention, de mise en place d'un plan pluriannuel de développement de l'enseignement du breton. Le groupe communiste a également produit en fin 2000 un texte sur l'enseignement du breton qui établit pour chacun le droit, et la possibilité, d'apprendre la langue de sa région.

La majorité de droite ne brille pas par sa contribution au débat. Quand au président De Rohan, il a sans doute d'autres préoccupations, plus parisiennes...

Alain CEDELLE

Le Forum social mondial de Pôrto Alegre et ses prolongements

Prémices d'une (re)conquête

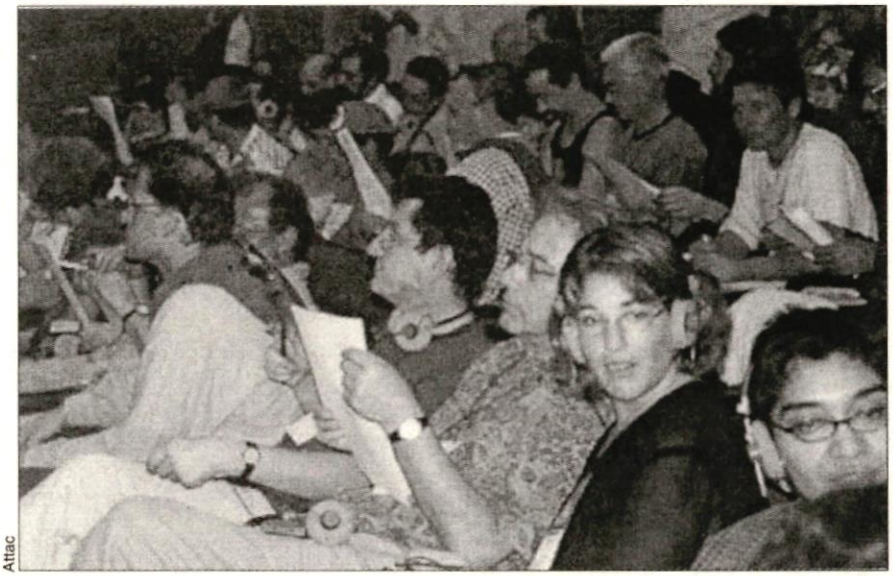
Le début du XXIe siècle pourrait bien marquer l'amorce d'un tournant dans l'histoire du capitalisme. En janvier dernier, s'est tenu à Pôrto Alegre le premier Forum social mondial, réponse marquante au Forum économique mondial de Davos. Douze mille militants, venus des quatre coins de la planète, vinrent donner le premier coup de semonce au néolibéralisme en affirmant, par les travaux de centaines d'ateliers, la volonté de remettre l'économie à la place qu'elle n'aurait jamais dû quitter : être au service de la société au lieu de soumettre celle-ci à ses exigences toujours plus inhumaines. Tous ces travaux avaient la même ambition : démontrer qu' "un autre monde est possible", titre *a priori* utopique du forum tout entier. Quels sont les enseignements à tirer de cet événement majeur ? Quels prolongements lui donner ?

Est-il besoin de rappeler le contexte dans lequel s'est ouvert le forum de Pôrto Alegre ? Quelques repères, peut-être... La logique implacable du marché de plus en plus affranchi du contrôle des pouvoirs publics a fini par livrer la planète entière aux appétits des firmes multinationales et à leurs stratégies financières déconnectées de toute base sociale ou nationale. Partout, on privatise les entreprises du domaine public. Partout on démantèle les services publics par transfert aux intérêts privés, y compris quand la mise en concurrence internationale n'a aucun sens (santé, éducation), si ce n'est celui d'offrir de nouveaux débouchés et de nouvelles perspectives de profit à la production marchande. Partout, on grignote, avant de laminer demain, les systèmes de protection sociale. En somme, partout on privatise les profits et on socialise les pertes. Des pans entiers de la vie des hommes ou de la nature, jusque-là tenus à l'écart de l'économie marchande, sont désormais mis en coupe réglée par les firmes mondialisées. Ainsi, les biens culturels sont devenus des marchandises comme les autres, on enferme les trésors de la bio-diversité dans le juteux carcan des brevets... Tous ces méfaits se déroulent sur fond de déséquilibre Nord-Sud qui ne peut, dans de telles conditions, que s'accentuer tout comme progressent les inégalités au sein des sociétés des pays riches. Les trois individus les plus riches de l'humanité possèdent un patrimoine équivalent au produit intérieur brut cumulé des quarante-six pays les plus pauvres du monde. Les cent personnes les plus fortunées de la terre disposent d'une richesse égale à celle de la moitié de l'humanité la plus pauvre, soit trois milliards d'hommes. En France, le salaire net mensuel médian sous lequel la moitié des salariés est rémunérée est de 7.000 francs. Un tel monde peut-il durer ?

A Pôrto Alegre, capitale du Rio Grande do Sul, province du Brésil dirigée par le Parti des Travailleurs, toutes les femmes et tous les hommes réunis par le même enthousiasme rejetèrent cette vision apocalyptique du monde que nous imposent les maîtres du jeu économique et les tenant de la doctrine néo-libérale, seule doctrine "sérieuse" à en croire ceux qui semblent avoir définitivement renoncé à faire fonctionner leur imagination. Le ressort de cet enthousiasme ? Le désir, partout affirmé – bien que souvent réprimé –, de prendre son destin en main et d'agréger toutes ces volontés individuelles pour en faire une force collective dont il ne sera pas possible d'ignorer la parole. Ce travail, immense, sera long. Ce premier forum ne pouvait qu'en jeter les bases inachevées et pourtant déjà crédibles. Les parlementaires du monde entier, présents dans la cité brésilienne où le budget annuel participatif est élaboré avec la population, adoptèrent une motion par laquelle ils réclament l'effacement de la dette des pays du Sud, l'instauration de la taxation des transactions financières internationales, une profonde réforme de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui, pour le moment, n'est rien d'autre que l'organisation commerciale du monde.

On peut qualifier la démarche entreprise – qui en fait prolonge, par la réflexion élaborée, les événements de Seattle ou de Nice – de joyeuse utopie. Les participants du forum social de Pôrto Alegre étaient en effet fort joyeux et ouverts au monde quand ceux du forum éco-

nomique de Davos étaient, au même moment, barricadés et apparaissaient tellement sinistres. Quand à l'utopie, elle est indispensable face aux délirantes certitudes des libéraux. La démarche impulsée là doit être tout à la fois dénonciatrice et constructive. C'est probablement l'articulation équilibrée de ces deux aspects qui marque la plus grande difficulté. D'abord dénoncer toutes les circonstances où la recherche effrénée du profit a pour effet de mettre en péril la cohésion sociale et de traiter l'homme comme une matière première sans cesse adaptable aux aléas des déplacements du capital. Mais, cela ne peut suffire. Il faut construire une pensée rigoureuse démontrant qu'un autre modèle peut exister et remplacer le néo-libéralisme. Modèle ne veut évidemment pas dire système devenu enfin parfait pour l'humanité et les sociétés qui la composent, mais système de référence toujours perfectible en regard des orientations et des valeurs élaborées et discutées par les citoyens du monde, en tenant compte des spécificités historiques et culturelles de chaque société.


Attac

Pendant le forum social, assemblée pleinière.

Bien sûr, il est déjà possible de fixer quelques principes fondamentaux de ce modèle en devenir. Tout d'abord, un principe de gouvernement élémentaire : quand l'économie est largement planétarisée, sa régulation au service des hommes doit l'être également. Les organisations internationales (FMI, Banque mondiale, OCDE, OMC...), dont le fonctionnement opaque sert essentiellement les intérêts des nations les plus riches et des firmes transnationales qui en sont issues, doivent être profondément transformées pour ouvrir droit à la parole citoyenne sur les affaires du monde. C'est à ce prix que la logique de l'accroissement des inégalités de développement pourra être inversée. Ensuite, un principe de gestion financière : quand l'économie réelle (celle de la production des biens et services en réponse aux multiples besoins humains) est subordonnée à l'économie financière (celle des mouvements de capitaux spéculatifs), il est impératif de mettre fin aux paradis fiscaux et de taxer les transactions financières internationales. Ainsi, une manne qui fait cruellement défaut pourra alimenter le financement de projets socialement utiles au Nord comme au Sud. Enfin, un principe de précaution : tout le produit de l'activité humaine et toutes les richesses de la nature ne peuvent être livrés aux marchands, mais doivent rester des biens universels à la disposition des collectivités. Il doit en aller ainsi des gènes contenus par la bio-diversité. Ne brevetons pas le vivant, surtout quand il s'agit de piller la richesse biologique des pays pauvres. Ne croyons pas les "pharmaciens" qui prétendent agir pour régler le douloureux problème de la faim dans le monde ou soigner les maladies endémiques du Sud. L'exemple du riz transgénique qui protégerait de la cécité les enfants d'Afrique est dans toutes les mémoires !

Un vaste chantier s'est ouvert à Pôrto Alegre. Il lui faudra toutes les énergies, y compris les plus modestes. Tous les efforts seront les bienvenus pour permettre la transmission aux générations à venir d'un monde meilleur, plus juste, tout simplement plus humain. Oui, un autre monde est possible !

Yann FIÉVET

Les adresses à utiliser

UDB
le parti d'une Bretagne autonome

Pour adhérer :
UDB - B.P. 80722
44007 Nantes cedex 01

Pour écrire :
UDB - B.P. 203
56102 Lorient cedex

Pour adresser un fax :
02.97.84.85.23

Site internet :
www.geocities.com/udb.geo

POBL VREIZH

Tregontvet rann :

Gouel bras ar c'hoarioù hengounel e Bro-Leon

A-viskoazh eo bet dedennet Jakez ar Sidaner gant c'hoarioù e Vro. Bihanig tre en deus desket c'hoari boulloù gant e dad-kozh Goneri e Glizarc'hant ha kemer a ra perzh bep bloaz e adpardonioù e gorn-bro, er redadegoù er c'henstrivadegoù boulloù ha zoken er c'hoarioù nerzh : sevel ar berchenn ha sachañ war ar vazh-a-benn.

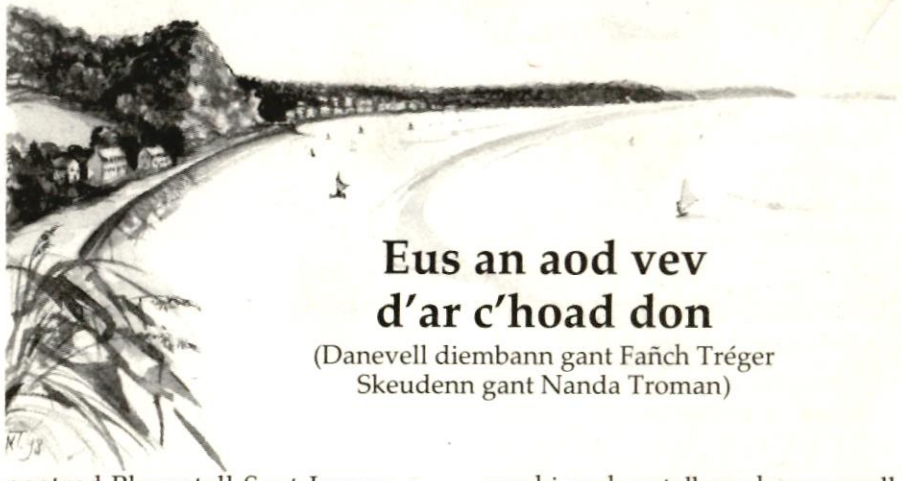
Bep daou vloaz e vez aozet ur gouel bras e Breizh, gouel ar c'hoarioù hengounel.

Er bloaz-mañ e vo dalc'het an devezh gouel-se e Lesneven e Bro Leon a-drugarez da skol Diwan ha d'ar F.A.L.S.A.B. da lâret eo Kevredad Mignoned ar Gouren hag ar Sportoù Breizhat. Divizet o deus Jakez hag Annaig mont duhont da arvestiñ ouzh ar c'hoarioù hag ivez da gemer perzh er gouel.

Er sul-se e tegouezhont e Lesneven diouzhtu goude kreisteiz rak da un eur hanter e krog an abadenn. Glav pil a ra ha n'eus ket kalz a dud c'hoazh war an dachenn. Dre m'emañ e soñj Jakez tennañ poltrejoù e ra tro al lec'h-c'hoari da welet penaos eo staliet an traoù. A-benn ur pennad amzer e ra nebeutoc'h a c'hlav hag e krog an dud da ziredek war an dachenn gant o mantelloù-glav hag o disglavieroù. Nag a livioù neuze tro-zro : melen, ruz, glas ha kement 'zo. Livioù sklaer an dilhad a gemer amañ lec'h livioù an natur gwall zilufr en nevez-amzer-mañ, ken teñval ma chom an oabl abaoe mizvezhioù ha mizvezhioù.

Er bloaz-mañ eo gouestlet ar gouel d'ar c'hoarioù kilhoù dreistholl, kilhoù Breizh ha kilhoù Broioù all : Bro-Euskadi, Bro-Aragon, Bro-Danmark, Bro-Flandrez, Bro-Vearn, Bro-Waskogn, ...

Staliet int holl stok-ha-stok war ur porzh goloet gant traezh. E-touez kilhoù Breizh e verz Jakez ur c'hoari kilhoù kozh kinniget gant paotred Plogastell-Sant-Jermen e Bro-Vigouden. E tammoù koad krenn tapet eus ar bern koad-tan eo bet kalveziet ar c'hilhoù-mañ, moarvat gant ur vouc'hal. Nav c'hilhenn a zo en holl, unan vras anvet ar vamm-gozh pe an hini gozh, peder a vent etre ha peder vihan.



Eus an aod vev d'ar c'hoad don

(Danevell diembann gant Fañch Tréger
Skeudenn gant Nanda Troman)

Ar gilhenn vras a dalvez nav foent ma kouezh helc'h unan, ar re etre a dalvez pemp poent pep hini hag ar re vihan ur poent hepken. Ma kouezh ar c'hilhoù a-benn-bouzell an eil war eben ne dalvez pep hini nemet ur poent. Evit diskar ar c'hilhoù e vez implijet bili ront dastumet war an aod.

C'hoari a ra Jakez ur taol kilhoù. Pemp bilienn a zo roet dezhañ. Kavout a ra anezhe pounner. N'eo ket kustumet ouzh ar c'hoari-mañ na tuet mat kennebeut setu e lec'h diskar ar c'hilhoù hini ha hini evel ma 'z eo dleet e lak anezhe da gouezhañ an eil war eben, ar pezh ne dalvez ket kalz tra, ur poent evit pep hini hepken.

– Fi 'peus graet koad, pera, eme unan eus ar vigouterien.

Eveljust ne fell ket da Jakez chom war ur c'hwitadenn hag e adkemer e bemp bilienn. Evel ma eo bet aliet gant ar c'hoarierien ampart a zo en dro dezhañ e klask diskar da gentañ ar gilhenn etre a zo a-dreñv evit reiñ plas da ziskar an hini gozh hec'h unan goude. Dont a ra a-benn, ha mel a vez roet dezhañ gant an arvesterien.

Ur c'hoari kilhoù a ra berzh c'hoazh eo hini an Douar Bihan, Bro-Blougastell. Nav c'hilhenn eus an hevelep ment krennbigernek a ra ur c'harrez dirak an avesterien. Er foñs ez eus ur seurt talbenn goad, koad solut.

Ar c'hoarierien a implij ur voull vras garanet evit ma vefe aesoc'h kregiñ enni gant ar bizied. Teurel a reont anezhi ouzh an talbenn hag ar voull en ur zont war he giz a ziskar ar c'hilhoù... pe ne ra ket. Treiñ kein d'ar c'hilhoù eta a ra ar c'hoarierien. N'eo ket ur jeu aeset !

Gwelet a ra ivez Jakez hag Annaig meur a c'hoari all eus Breizh : kilhoù Bro-Leon, kilhoù Kreizh-Breizh, kilhoù Pommeleuc, kilhoù Muel da ziskar gant pennoù mailh hag eveljust kilhoù saoz anvet c'hoazh birinig, ur c'hoari ostaleri gant kilhoù bihan war ur planken hag ur voull vihan e penn un neudenn stag ouzh beg ur wernig. E-touez ar c'hoarioù kilhoù eus ar broioù estren e verz Jakez, kilhoù Bro-Flandrez dezhe stumm boutailhoù, diazezet war ur c'harrez koad e penn ur planken hir-hir eo ret ruilhañ ur voull vras warnañ a-raok tizhout ha diskar ar c'hilhoù.Nepell ez eus ur c'hoari all damheñvell kinniget gant Euskariz ha pelloc'h unan all gant kilhoù heñvel a-walc'h ouzh kornigelloù ramzel kinniget gant tud eus Bro-Aragon. Met an hini a sach ar muiañ evezh Jakez a zo ur c'hoari eus Bro-Waskogn gant kilhoù uhel tre ha moan a vez diskaret gant ur voull vras taolet a-skizh warne.

Bremañ ez eus tud e-leiz war an dachenn en-dro d'ar c'hoarioù, tud a bep seurt oad, a bep seurt bro a bep seurt korn-bro o komz bep seurt yezhoù hag o kemer o flijadur holl asambles, ur blijadur strollel, yac'h ha marc'hadmat.

(Da vezañ kendalc'het)



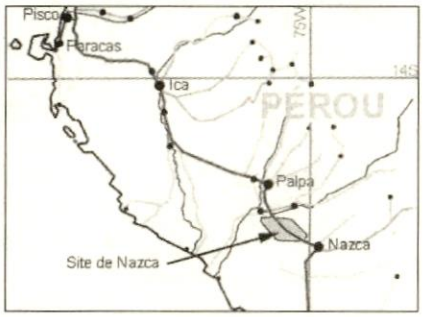
NAZCA
Kevrin an tresadennou ramzel

En em astenn a ra e gouelec'h dizourek Nazca, linennoù hir o stummañ troellennoù ha kammdroioù. Pa dremener a-us dezho gant ur c'harr-nij, e verzer ez eus bet treset aze arouezioù mentoniel ha loened linennekaet. Bez ez eus ur gevnidenn, un evnkelien, ur marmouz ha zoken ur boulomig a laka da soñjal e-barzh un astraer. Alies etre 15 ha 30 metrad-hed, e tizh ar re hirañ anezho ar c'hilometrad-hed. Dekvedoù-pad e kempennas hag e vuzulias ar jedoniourez alaman Maria Reiche an tresadennoù kevrinus-se. He martezeadennoù diwar o fenn a zo e-touesk ar re seriusañ degemeret e-touesk ar skiantourien.

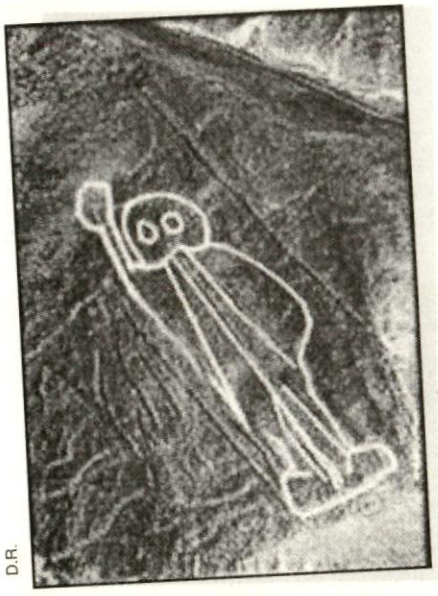
Savet e oa bet an tresadennoù-se etre 1000 ha 2000 vloaz'zo. Merzet e oa bet e 1939 evit ar wech kentañ gant ar skiantour amerikan Paul Kosok e stumme tresadennoù al linennoù-se a soñje betekhen d'an istorourien e oant ar pezh a chome eus ur rouedad kanolioù dourañ kozh. Soñjal a rae dezhañ hag ivez da Varia Reiche e oant un deiziadur steredoniel ijinet evit bezañ lennet gant an doueed a oa o chom en neñv, ha reiñ tu dezho, e-giz-se, da harpañ o azeulerien en o buhez pemdeziek. Arouezïet e oa ar steredegoù gant bep a loen. Gant ar marmouz e oa arouezïet, da skouer, Karr-Arzhur, steredeg ar glav evit tud ar vro, ha treset e vefe bet evit sachañ evezh an doueed war stad dizourek al lec'h. E 1946 eo e krogas Maria Reiche d'ober war-dro al linennoù-se ha paouezas a reas e 1987 gant he labour pa reas anezhi kleñved Parkison ur gozhiadez ampechet en he c'horf. Un den meur eo deut da vezañ e Perou, unan eus an dud rouez-se bet lakaet o foltred war un timbr araok o marv. Mont a reas da anaon e 1998, d'an oad a 95 vloaz. Dall e oa deut da vezañ e fin he buhez, met embann a rae e oa chomet skeudennoù Nazca treset resis en he spered. Kendalc'het eo bet he labour gant ar steredonour amerikan Phyllis Pitluga. Implij a ra hemañ ar binviji modern a vanke da Varia Reiche evit kadarnaat he martezeadennoù. Evit ar poent e klot, mui pe vui, disoc'hoù e enklask gant ar re difennet gant ar jedoniourez alaman.

Kartennoù bedoniel rakkolombian

Estreget Phyllis Pitluga a zo oc'h implij e skiant-prenet war ar steredoniouriezh studiañ pizh tresadennoù Nazca. Klasket en deus ivez ar c'helenner war ar steredoniouriezh hag an antropologiezh a



zo eus Anthony Aveni, gouzout hag ul liamm a oa etre al linennoù-se hag ar mod da arouezïañ ar stered. Dedennet tre e oa gant steredoniouriezh ar c'henelioù rakkolombian hag gouest e oa d'ober keñveriadurioù gant ar pezh a zegase dezhañ e anaoudegezh eus sevenadur an Inkaed. Ne studias nemet an arouezioù mentoniel pa oa re gozh an tresadennoù loened, war e soñj, evit servij d'e enklask ha kavout a reas heñveldigezhioù etre ar re-se hag ar mod a oa gant an Inkaed da gartennañ an neñv ha da reiñ ur framm relijiel d'o endro. Evit an Inkaed e oa an douar skeud an neñv. Rannet e oa o c'hêrbenn, Qosqo, e-giz-se, e peder lodenn dispartiet gant pevar hent a yae betek lec'hioù pellañ an impalaeriezh. An hentoù-se a heulie peder eus an daou-ugent linenn faltaziek a oa o fenn-ahel e Templ an heol, begel an impalaeriezh. Bonnet e veze al


D.R.

Ar c'hosmonot.

linennoù-se gant kreizennoù lidañ, an *huacaoù*, unan evit pep meuriad, ha klotañ a rae ivez o niver gant hini devezhioù deiziadur al labour-douar. O vezañ ma oa gant ar meuriadoù bep a steredenn orin hag e tremene an heol evit bezañ mestr ar stered, e c'helle an Inkaed, mibien an Heol, reiñ evel-se ur framm relijiel solut d'o beli. Adkavet e vez e Nazca ar memes reolennoù evit tresañ linennoù hag ar re implijet gant an Inkaed evit tresañ o hentoù. Ur mod boutin a oa gant kenelioù rakkolombian an Andez da sellout ouzh an traoù ha n'eus ket da souezhiñ o verzout heñvelderioù etre al linennoù treset e Nazca ha frammoù an impalaeriezh inka.

Tachenn douarañ pilligoù-nij

Martezeadennoù iskis a zo bet difennet ivez gant tud en em laka da skiantourien, evel Erich Von Daniken er bloavezhioù triugent. En e levr "Kirri-samm an doueed", lec'h ma tispleg gant meur a "brouenn"eo bet sevenaet mab-den gant treoablourien, e ra eus takad kevrinus Nazca, un dachenn douarañ evit pilligoù-nij o tont eus ur blanedenn all. Studiet pizh eo bet ar mod-se da gompren an traoù gant an antropologour Wiktor Stoczkowski en e levr "Tud, doueed ha treoablour" embannet e ti Flammarion. N'eo ket diskiant hervezañ seurt martezeadennoù. Lakaat anat a reont zoken ar mod boutin a zo ganeomp da gompren an traoù en hor buhez pemdeziek. Met n'eo ket ar mod implijet gant ar skiantourien a c'houlenn disoc'hoù enklask kalz solutoc'h. Brav spontus e kave Erich Von Daniken e vartezeadenn diwar-benn orin ar sevenadur ha klasket en deus prouennoù eviti evel ma vez klasket pesked o teurel ur roued er mor. Evel ne vez ket tapet ar pesked bihanoc'h eget mailhoù ar roued, ne veze ket merzet gantañ an dafar a c'helle noazout ouzh e vartezeadenn. Miliadoù a dud a zeuas war al lec'h goude lenn levr Von Daniken ha gwallaozet e voe an tresadennoù gant rodoù ar c'hirri-tan hag ar c'hezeg-tan o vont hag o tont warno.

Difennet e vez bremañ gant al lezenn mont war takad Nazca. Implijet e vez gounidoù levr Maria Reiche "Kevrin war ar gouelec'h" evit goprañ gwarded. Tu a zo da sellout koulskoude ouzh an tresadennoù kevrinus-se. Ur were a zo bet savet evit-se e-kichen ur c'harrhent ha reiñ a ra tu da spurmantañ teir zresadenn en o fezh. Kirri-nij bihan a gas ivez ergerzherien a-us d'an takad. Koustus ha leun a droioù ouesk eo an nijadennoù, met talvezout a reont ar boan.

Paol AR MEUR

●

Sur la côte sud du Pérou, dans la région aride de Nazca, on trouve des dessins mystérieux qui ne peuvent être observés que d'en haut. Plusieurs hypothèses ont été émises à leur sujet. Ce fut hélas la moins scientifique d'entre elles qui attira l'attention du grand public sur ceux-ci.

Deskin ha hunvreal

Levr an Doktor Tricoire **Me a gomzo brezoneg** a zo nevez adembannet. "Eil moulladur, cheñchet". Evit bremañ ne vo kavet nemet al live I. An eil live a vo embannet diwezhatoc'h. Ul levr evit "komz" brezhoneg. Ar yezh o vevañ ar yezh "komzet"? Mat-tre eo evit ar re o teskiñ brezhoneg, evit paseal eus ar yezh "standart" d'ar yezh komzet. Gant Andreo ar Merser eo bet adwelet an hentenn-se. Ul levr o vont da heul e levrig **"La prononciation du breton"**. Skoazellet e vo ivez ar vrezhonegerien a vihanik evit "deskin" ar yezh standart. Hag evelse e vo aesoc'h dezho kompren ar rannyezhioù all. (Kavet e vo ur pennadig diwar-benn al levr-mañ e lodenn war al levriou galleg).



✦

Tu o ivez da gaout pezh-c'hoari Pêr Jalez Helias, **An Isild a-heul**, "Reuz-c'hoari ennañ tri arvest hag eun dibenn" (Adembannet). Mojenn Tristan hag Isild adwelet gant Pêr Jakez Helias (Skrivet e 1964). Pascal Rannou en deus skrivet komzoù taer diwar-benn an oberour hag e oberenn. Koulskoude en deus laret : **"...L'autre œuvre maîtresse demeure Yseuld seconde, version personnelle du mythe célèbre".**

Gant plijadur e vez kavet bepred yezh Pêr Jakez Helias. Hag e doare dezhañ kontañ an darvoudoù hag an diaesterioù bezañ mab-den.

Ul levr moulet brav.

✦

Gant Mikael Madeg, evel just, e vo adkavet Bro-Leon !... En e levrenn 3 **"Poent 'zo bet e Bro-Leon"** e vo lennet mojennoù eus Bro-Leon (hanterkant). Unnek dastumet gant Mikael Madeg. Peder gant e vignon Pêr Pondaven. Al lodenn vrasañ eus ar re all (35) a zo bet troet diwar ar galleg, kemeret e skridoù kozh, savet gant meur a hini. Hag en o zouesk René Trellu, bet skolaer e Koumanna. **"Contes et récits des Monts d'Arrée"** (9). Met ar paotr-mañ n'eo ket bet nec'het oc'h "injinañ" kontadennoù... "Kozh !" Da skouer hini **"Krampouezh Sizun"**.

Memes tra gant al levr-mañ e vo tu da lenn traoù strewet e meur a gelc'hgelaouern ha meur a levr, kozh ha diaes da gavout. Aesoc'h e vo evel-se d'al lennerien. Hag an holl, bremañ e brezhoneg.

Glaoda MILLOUR

Dr J. Tricoire **"Me a gomzo brezoneg"**, 180 p., 60 L. Ar skol vrezoneg.
Pêr Jalez Helias, **An Isild a-heul,** 209 p., 100 L., Emgleo Breiz.
Mikael Madeg, **"Poent 'zo bet e Bro-Leon"**, Levrenn 3, 174 p., 90 L., Brud Nevez.

Kinnig labour

DIZALE

Rener meur

Evit en em ziazezañ war varc'had ar c'hleveled, DIZALE a glask e rener meur. Hemañ a vo e gefridi gentañ : krouiñ ha diorren ur rannad advouezhiañ e brezhoneg.

E karg eur ar manajiñ, ar merañ, ar wirelezh, ar c'hlask arc'hant, an diorren kenwerzhell, e kenlabouro gant ur skipailh diazez 4 den hag ivez gant ur rummad micherourien a gemero perzh e chadenn an advouezhiañ.

Bezañ barrek e brezhoneg a vo erruet mat. E Penn-ar-Bed e vo staliet ar post.

●

Lizher emginnig ha CV da : DIZALE, Ti an embregerezhiou-Pepinière d'entreprises, TA Kerampuilh, 29270 KARAEZ.

AL LIAMM

Niverenn 325

Kaer vo ober, ne vo ket tu da ziverkañ skeudenn Roparz Hemon. Splannoc'h e teu da vezañ zoken goude an tagadennoù binimus graet en e geñver. Setu ma 'z eus kaoz eus temz-spered ha dibaboù krouer Gwalarn en niverenn, dindan bluennoù Tugdual Kalvez ha Mikeal Treger. Ur studiadenn all, gouiziek-meurbet, en deus gouestlet Turiaw ar Menteg da Santez Anna, mamm-gozh ar Vretoned.



Skeudenn Bernard L'her/Al liamm

Youenn Gwernig

Plas zo d'ar c'hoariva ivez gant pezh-c'hoari kriz Frank Saint-Cast "An oabl eo va bro", bet lakaet e brezhoneg gant Goulc'han Kervella. Displeget oa bet brav war skramm FR3 n'eus ket gwall bell zo, gant Nikol ar Vourc'h ha Nolwenn Korbel, diaes o ankounac'haat.

An danevelloù a blij d'an dud : lennerien ar gelaouenn o devo o gwalc'h gant reoù a-vremañ diwar dorn Gweltaz Adeux (soner, kaner... ha skrivagner) hag Atapalor. Tost d'an hengoun, er c'hontrol, eo re Youenn Gwernig, Marivonnig Kudenneg ha Yannig Kerleon.

Ar barzhonegoù en em gav en o aes e derou an niverenn. Puilh int ar wech-mañ pa 'z eus seizh diouto ha seizh barzh ouzh o sevel. Evel ma oar pep hini, un dudi d'an ene eo ar varzhoniezh.

Ur bern keleier a zo a-hed 30 pajenn gant an notennoù. Kemmet eo bet golo Al Liamm e derou ar bloaz. Un nebeut luc'hskeudennoù zo e-barzh, ur stumm youank zo ganti. Evel ar c'helaouennoù all e klask lennerien. Marc'had-mat tre eo ar c'houmanant-bruderezh gant 150 lur da gas, war anv ar gelaouenn, d'ar sekretour-merour Herve Latimier, 27 bali Laenneg, 35000 Roazhon.

Marzhin GROGENNEG


PARDON POUR LES CATHOLIQUES QUI ONT TORTURÉ LES ORTHODOXES!
IL A PARLÉ DES ORTHODOXES! PAS DES FELLOUZES!
Général Aussi
ALGÉRIE


GARDAREM LOU BREZHONEG
QUI C'EST?
LANG RÉGIONAL!
NONO

UNE KABYLIE AUTONOME POUR UNE ALGÉRIE DÉMOCRATIQUE

Contrairement à une thèse assez en vogue en ce moment, et largement relayée par les partis politiques kabyles, la révolte kabyle ne peut se comprendre si l'on évacue le paramètre identitaire. Il reste tout à fait essentiel et central, même si d'autres facteurs jouent un rôle considérable. Prétendre réduire les événements actuels à une "révolte du pain et du travail", à des facteurs socio-économiques est une ineptie : pourquoi la Kabylie et pas le reste de l'Algérie, logé exactement à la même enseigne au plan économique et social ? J'irai même plus loin : on vit malgré tout mieux en Kabylie, grâce à l'énorme apport de l'émigration, grâce à des réseaux de solidarité encore vivaces, que dans de nombreuses autres régions de l'Algérie. Sans même parler des bidonvilles et quartiers populaires d'Alger. Si l'explosion a lieu en Kabylie et pas ailleurs, c'est bien parce qu'il existe dans cette région une donnée tout à fait particulière, un déni d'identité, un déni de langue et de culture, qui créent un sentiment massif et durable d'exclusion, une frustration structurelle.

Dans *le Monde* en juillet 1998, quelques jours après l'assassinat du chanteur Lounès Matoub, je prenais position en faveur de l'autonomie linguistique de la Kabylie. Dans les semaines qui ont suivi, cette initiative individuelle a été relayée par une pétition en faveur de ce même objectif, qui a été signée par près de 500 personnes, militants, artistes et intellectuels. Les derniers événements de Kabylie confortent nos analyses et conduisent à affirmer que seul un statut de large autonomie peut permettre à la région de vivre enfin dans la dignité et la sécurité. Je dis bien autonomie car, chacun sait que les liens historiques, sociaux et humains entre la Kabylie et le reste de l'Algérie sont denses et profonds : personne ne songe à nier cette réalité et à prôner la sécession et l'indépendance.

La faillite de l'Etat central

Ce qui caractérise la situation actuelle de l'Algérie est la faillite généralisée de l'Etat central qui bafoue les droits les plus élémentaires de la population et qui, depuis longtemps, n'assure plus aucune de ses responsabilités fondamentales : droit à la vie et à la sécurité d'abord, droit à une justice équitable, droit à la santé et à un niveau de vie décent, droit à l'éducation et à la culture, droit au travail... On en vient immanquablement à poser la question : à quoi sert l'Etat algérien ? Et la réponse est assez clairement donnée par les manifestants de Kabylie : – strictement à rien, à rien de positif en tout cas. Ce constat vaut pour l'ensemble de l'Algérie ; il est devenu si flagrant que même l'épouvantail islamiste ne suffit plus à masquer cette réalité.

Pour sa part, la Kabylie est en plus soumise, depuis l'indépendance du pays, au déni structurel de son identité, de sa langue, de sa culture. Comment les Kabyles – en dehors des auxiliaires du pouvoir central – pourraient-ils se reconnaître dans un état dont la Constitution affirme que la seule langue nationale et officielle est l'arabe ; un état qui leur offre comme seule perspective la mort lente en tant que berbérophones, l'assimilation par arabisation avec, au mieux, après vingt années de lutte ouverte, une reconnaissance muséographique et folklorique. Et, se référer à "nos ancêtres les Berbères", alors que l'on promulgue une loi ultra répressive de généralisation de la langue arabe, ne constitue pas une reconnaissance, mais un enterrement en douceur.

Le discrédit des forces organisées kabyles

La grande nouveauté des événements qui secouent la Kabylie est la perte d'influence – en réalité déjà ancienne – des relais organiques traditionnels de la région : partis politiques à ancrage kabyles (FFS et RCD) et Mouvement culturel berbère dans ses différentes tendances. Les manifestants ont totalement échappé au contrôle de ces organisations ; plus, ils les rejettent expressément, voire les dénoncent comme alliés du régime. Cette évolution était parfaitement prévisible : les partis politiques kabyles en refusant obstinément de se poser comme forces représentatives de la région et en s'affirmant, contre toute évidence, "partis nationaux" ont fini par perdre tout crédit auprès de leur base sociale réelle qui ne se reconnaît plus en eux. Le RCD paie en plus une stratégie de collaboration avec un pouvoir honni. En fait, les partis kabyles, chacun avec une approche spécifique, ont, qu'ils en soient conscients ou non, accepté de jouer le rôle qui leur a été assigné par le pouvoir : empêcher, au nom d'une unité nationale conçue sur un modèle jacobin de la plus pure tradition française, l'émergence d'une véritable force politique kabyle, capable de peser dans l'échiquier national. En fait, les élites politiques kabyles sont tétanisées par l'idée de s'assumer en tant que ce qu'elles devraient être, c'est-à-dire les représentants des intérêts spécifiques d'une région particulière. Cette situation dure d'ailleurs depuis 1949, depuis la fameuse "crise berbériste" qui a secoué le mouvement national algérien et qui avait vu, déjà, l'essentiel de l'élite politique kabyle refuser de choisir le camp berbère et laisser ainsi la voie libre à l'arabo-islamisme. On pouvait croire que le "printemps berbère" et les luttes populaires pour tamazight des années 80 auraient amené ces forces à se repositionner ; il n'en est rien : l'aliénation à l'idéologie de l'Etat central est si profonde qu'elles ne peuvent toujours pas concevoir un autre modèle de l'Etat que celui de la "République une et indivisible", avec son uniformité administrative, ses gendarmes, ses préfets, ses plans de développements nationaux, etc.

Quant au Mouvement culturel berbère, qui jouissait pourtant d'une quasi-hégémonie sur la région avant 1989, il s'est épuisé en divisions et luttes fratricides induites par l'alignement sur les positions des deux partis kabyles dont il a épousé les querelles et les concurrences. Pour les organisations kabyles aussi, l'échec était programmé.

Une alternative : l'autonomie de la Kabylie

Aussi, je crois pour ma part, qu'il est grand temps pour les Kabyles de prendre acte d'une situation d'exclusion inhérente aux fondements même de l'Etat algérien, qui ne permet pas aux berbérophones d'exercer leurs droits humains élémentaires.

Si l'Etat central ne sert à rien, il faut s'en passer pour tout ce qui peut efficacement être assumé au niveau régional. Et, sachant la vieille tradition d'organisation et de solidarité communautaires kabyles, le champ de ce qui doit relever d'une décision régionale ou local est

extrêmement large : la totalité du secteur de l'éducation et de la culture, l'essentiel des fonctions socio-économiques, et même la sécurité quotidienne.

Car, pour ce qui est de la sécurité, pourquoi s'en remettre à l'Etat central lorsque la jeunesse kabyle tombe sous les balles de ceux qui sont censés protéger la population, quand les gendarmes et les services de sécurité se comportent et sont perçus comme des troupes d'occupation ?



D.R.

L'intifada berbère de mai 2001.

Au plan économique et social, le fiasco est tel que l'on voit mal ce que les Kabyles pourraient attendre de l'action d'un Etat central qui a été incapable en quarante ans d'assurer un minimum de développement économique à la région. Quant à la manne des hydrocarbures, les bons esprits effarouchés par le mot autonomie pourraient s'écrier : – "Mais la Kabylie n'en aurait plus sa part !". Croient-ils vraiment un instant que la région en ait bénéficié au cours des dernières décennies ? Chacun sait que la Kabylie survit uniquement par l'apport de son émigration interne et externe et non par la générosité de l'Etat central et que, globalement, la région contribue plus au budget de l'Etat qu'elle ne reçoit de lui.

Au plan de la culture, de la langue et de l'éducation, la région doit bénéficier d'une autonomie totale. Parce que le droit à la langue et à la culture sont des droits imprescriptibles, reconnus par de nombreux instruments juridiques internationaux, parce que la politique d'arabisation est un crime en ce qu'elle tend à détruire une langue, une culture, une mémoire collective. Elle est aussi une entreprise de destruction méthodique des élites kabyles par intégration à l'idéologie et à la culture arabo-islamiques. La langue berbère doit donc être reconnue comme langue propre de la Kabylie, car cette reconnaissance régionale est la seule susceptible d'assurer la pérennité de la langue sur la longue durée, mais elle ne signifie pas qu'il faille renoncer à l'objectif national : tamazight doit être reconnue, dans la Constitution, comme l'une des langues nationales et officielles de l'Algérie, avec le droit pour tout citoyen d'utiliser la langue berbère, dans toutes les circonstances de la vie publique, de recevoir une éducation dans cette langue, y compris hors des régions berbérophones.

Prôner l'autonomie de la Kabylie n'est pas appeler à la haine entre Algériens, c'est simplement tirer les conséquences de l'échec absolu de l'Etat centralisé et autoritaire. C'est proposer une voie nouvelle, pacifique, pour essayer de résoudre des contradictions que les régimes successifs depuis 1962 ont été incapables de traiter autrement que par la répression, la manipulation et l'anathème. C'est aussi renforcer le camp de la liberté car, comme je l'ai déjà écrit, la contribution spécifique des berbérophones à l'enracinement de la démocratie en Algérie ne peut être que leur combat pour la reconnaissance de leur identité, pour la reconnaissance de leurs droits spécifiques.

Salem CHAKER
Professeur de berbère (Paris).

L'UDB se réjouit de la victoire de l'alliance PNV-EA au Pays basque et de l'effondrement de la Ligue du Nord en Italie

Le dimanche 14 mai, les élections au Pays basque et en Italie auront apporté deux motifs de satisfaction et d'encouragement à ceux qui, comme nous, militent pour une Europe des peuples et des régions, fédérale et démocratique, une Europe respectueuse des droits individuels comme des droits collectifs.

Tout d'abord la nette victoire de l'alliance PNV-EA au Pays basque est un formidable pied-de-nez aux "faiseurs d'opinion". Ces deux partis, que l'UDB côtoie depuis plusieurs années au sein du Parti démocratique des peuples d'Europe (PDPE), ont dû subir pendant des semaines une campagne de dénigrement savamment orchestrée depuis Madrid. La réponse des citoyens du Pays basque n'en est que plus éclairante : ils ne veulent ni brader le droit à l'autogouvernement des Basques, conquis de haute lutte après 40 ans de répression franquiste, ni se soumettre à l'aveuglement sectaire et la stratégie de violence de l'ETA. Aujourd'hui, l'Etat espagnol doit accepter d'ouvrir avec les élus du Pays basque le débat sur le droit à l'autodétermination qui, soit dit en passant, n'est pas moins légitime au Pays basque qu'au Québec.

Quant à l'effondrement de la Ligue du Nord, qui passe de 10 à 4 % des voix, il marque l'échec d'un séparatisme fondé sur l'égoïsme économique et la xénophobie, d'autant plus anachronique que l'économie du nord de l'Italie ne s'est jamais aussi bien portée et doit faire face à un déficit de main-d'œuvre. Cette lourde défaite de la Ligue du Nord, comparée au succès du PNV et d'EA au Pays basque, ne peut que contribuer à dissocier dans l'opinion européenne les éructations démagogiques d'un Bossi des revendications fondées sur la volonté progressiste de construire une Europe fédérale respectueuse des diversités et plus proche des citoyens.

Union démocratique bretonne

Elections dans la Communauté autonome d'Euskadi : la victoire du dialogue sur les extrémistes

Le 13 mai dernier ont eu lieu des élections anticipées dans la communauté autonome basque. Contrairement aux résultats des sondages, ce sont les partis basques démocratiques qui l'ont emporté, mettant en échec l'alliance objective entre les extrêmes et réduisant à néant les manipulations des "faiseurs d'opinion".


Enbata

Les deux premiers présidents (lehendakaris) du gouvernement autonome : Ibarretxe (du PNV), à gauche, et son prédécesseur Garaikoetxea (de EA) : les vainqueurs de l'élection basque.

Le succès du nationalisme démocratique

Ces élections ont été marquées par un taux de participation jamais atteint depuis les élections générales de 1977, avec 80 % de votants, nettement plus élevé que lors des élections "autonomiques" antérieures (60 % en 1994 et 70 % en 1998).

Ce sont les nationalistes démocratiques du bloc P.N.V.-E.A. qui l'ont emporté avec près de 43 % des suffrages et 33 sièges, contre près de 41 % des voix et 32 sièges (comme auparavant) à la coalition espagnoliste. Globalement, les partis basques disposent de 40 sièges avec près de 53 % des suffrages. La coalition P.P.-P.S.O.E. a donc échoué et le candidat du P.P., Jaime Mayor Oreja, ancien ministre de l'Intérieur, qui se voyait déjà président de la Communauté, ne pourra "défaire en vingt jours ce qui a été bâti en vingt ans".

L'autre grand perdant est E.H. qui perd la moitié de ses sièges et 36 % de ses suffrages, alors que les autres partis ont progressé en voix et en sièges (saut le P.S.O.E. qui en perd un). En fait la stratégie de la peur a échoué.

La liste P.N.V.-E.A. gagne 6 sièges et progresse de 31,5 % par rapport à 1998. Elle n'a plus besoin d'alliance pour gouverner. Le P.P. reste la deuxième force politique, la coalition P.P.-U.A. progresse de 21 % dans les suffrages et gagne un siège. L'alliance entre le P.P. et le P.S.O.E. a profité aux conservateurs plus qu'aux socialistes qui ne gagnent que 14,7 % en suffrages et qui perdent un siège. Izquierda Unida a peu progressé en voix (+ 10,7 %), mais gagne un siège et est représentée cette fois dans les trois provinces.

Le bloc P.N.V.-E.A. a profité du report de voix (environ 40 %) se portant auparavant vers H.B./E.H. Cela a donné l'occasion au Premier ministre espagnol, Aznar, d'accuser à nouveau le P.N.V. d'être le prisonnier, sinon le complice, d'E.T.A. Il feint ainsi d'ignorer qu'il existe au sein d'E.H. des courants hostiles au soutien à E.T.A., et demandant le retour à une voie démocratique, comme le courant Aralar mené par des fondateurs historiques d'H.B.

Sur le terrain, le succès de la coalition P.N.V.-E.A. est indéniable : elle l'emporte nettement en Biscaye ; pour la première fois, elle ravit à E.H. la primauté en Guipuzcoa et devance le bloc P.P.-U.A. en Alava. Elle vient au premier rand dans 226 des 250 municipalités basques et dans 19 des 21 villes les plus importantes. Le P.S.O.E. ne contrôle plus qu'une municipalité. E.H. n'a plus la majorité que dans 5 municipalités de Guipuzkoa (contre 67 en 1998) et perd la moitié de son électorat à Donostia (Saint-Sébastien) où le bloc P.N.V.-E.A. prend le premier rang et à Bilbao où le P.N.V.-E.A. amplifie sa primauté. Le P.P. est au premier rang dans 18 municipalités, dont 17 en Alava (parmi lesquelles Gasteiz/Vitoria, capitale de la Communauté ; il enlève au P.S.O.E. la ville d'Ermua en Biscaye.

L'échec des "faiseurs d'opinion"

La campagne électorale a été marquée par une tentative de manipulation des médias espagnols. Reprenant l'antienne serinée par la coalition espagnoliste, ils ont présenté le Pays basque comme opprimé par les nationalistes, sans faire la différence évidemment entre les partisans de la voie démocratique et les tenants de la stratégie de la terreur, en diffusant une "image d'Euskadi, proche de celle d'un goulag, sans liberté, ni garanties démocratiques"(1).

Et comme l'écrivait un journaliste catalan, deux jours après le scrutin : "Les mauvais résultats – [pour le pouvoir] – atteignent aussi clairement les intellectuels, les journalistes, les associations, les entités et les moyens de communication qui ont collaboré de façon enthousiaste à créer une fausse image d'une société, celle du Pays basque, séquestrée par le nationalisme, une image que la victoire spectaculaire du Parti nationaliste basque a dissout comme par une sorte d'enchantement"(1).

Les sondages, notamment des télévisions d'Etat, se sont largement trompés, en n'ayant pas prévu la marge de victoire du P.N.V.-E.A., ni l'importance de la chute d'E.H. et en prévoyant la victoire de la coalition P.P.-P.S.O.E.

Les médias français ont largement repris, sans se poser de questions, les résultats des sondages et le discours hostile au patriotisme basque des nationalistes espagnols. Ainsi dans un article de *"Ouest-France"* du 11 mai dernier l'on pouvait lire : "La forte poussée du Parti populaire (la droite au pouvoir à Madrid) sera le fait marquant de l'élection anticipée, dimanche, du nouveau parlement basque. Mais sera-t-elle suffisante pour écarter les nationalistes au pouvoir depuis 1980 ?" Vous aurez remarqué que la victoire du P.P. est considérée comme acquise, que les seuls nationalistes vilipendés sont les nationalistes basques, démocrates en l'occurrence, dont la défaire est souhaitée ! Ce n'est pas en reprenant le discours d'Aznar ou de Mayor que l'on favorisera le retour de la paix en Euskadi…

Et maintenant ?

Après les élections, le lehendakari Juan José Ibarretxe a annoncé son engagement à reprendre le dialogue avec toutes les forces politiques basques du P.P. à E.H. pour entamer le "véritable" chemin vers la paix. Après ses dernières attaques, Aznar a félicité Ibarretxe par télégramme et a exprimé sa confiance de ne pas le voir pactiser de nouveau avec E.H. Jaime Mayor a lui aussi rectifié le tir et a accepté d'assister aux conversations avec Ibarretxe.

Certains commentateurs ont souhaité le retour à une alliance de gouvernement entre le P.N.V.-E.A. et le P.S.O.E. comme c'était le cas avant octobre 1998. Cependant le P.S.O.E., après avoir pressé Aznar et Ibarretxe de construire une collaboration loyale, a fait savoir qu'il faciliterait la "gouvernabilité" du Pays basque, mais en restant dans l'opposition. I.U. a exclu d'entrer dans un gouvernement d'union avec le P.N.V.-E.A. sans la participation des socialistes.

L'attentat perpétré par E.T.A. au lendemain des élections contre un journaliste basque témoigne du mépris des nationalistes radicaux à l'égard de la sanction issue du suffrage des Basques, mais des voix critiques dans cette mouvance ont averti que la coalition radicale doit s'émanciper de l'organisation armée si elle veut survivre. Seront-elles entendues et la raison l'emportera-t-elle sur l'extrémisme aveugle et suicidaire ?

Ibarretxe va donc mener des consultations, classiques en régime parlementaire, avant de former son gouvernement. Mais certains au Pays basque attendent maintenant qu'il ne se contente pas de gérer le statu-quo institutionnel d'une autonomie déjà importante, mais qu'il aille plus loin et pose clairement la question de l'autodétermination du Pays basque. Cela entraînera sans doute un conflit accru avec Madrid, mais Ibarretxe a pour lui la légitimité démocratique pour poser ce problème politique.

Yves JARDIN

(1) Dans "Avui" (aujourd'hui), grand journal d'informations catalan, bien sûr, tout en catalan.

30 JUIN MANIF NANTES BRETONNE

@ La Bretagne sur Internet

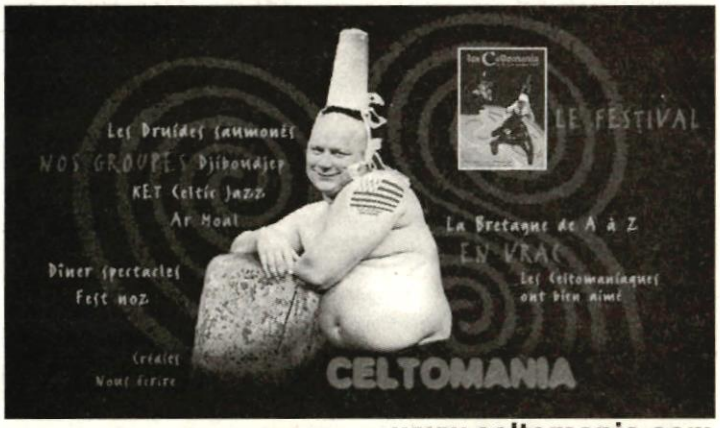
par Alain Cedelle

Nantes et les cultures celtiques ➢

Le festival nantais Celtomania, consacré aux cultures celtiques, présente ici un site aux graphismes qui méritent le détour, entre rigueur et rigolade.

On trouvera la programmation du festival, les affiches des dix années d'existence, et les références de plusieurs groupes musicaux, tels les Druides Saumonés ou Djiboudjep. Des extraits musicaux sont disponibles, ainsi qu'un calendrier des animations. Celtomania propose aussi un service de diners spectacles.

Ne pas manquer de consulter la rubrique "La Bretagne de A à Z", ou le premier dictionnaire breton tout à fait incontestable.



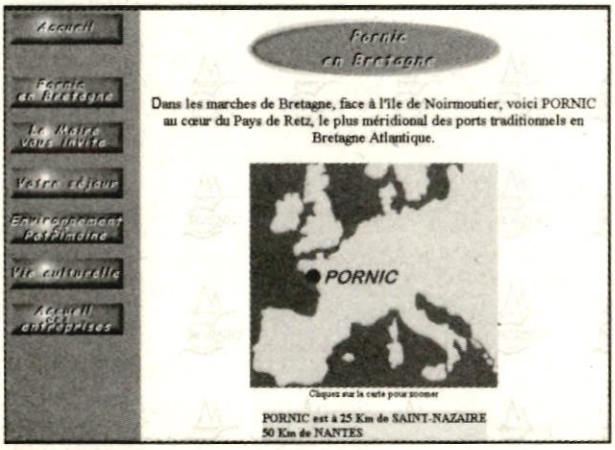
www.celtomania.com

Pornic en Bretagne

Le site officiel de la ville de Pornic affiche clairement ses attaches bretonnes, dans une présentation qui le décrit comme "le plus méridional des ports traditionnels en Bretagne Atlantique"

La mairie de Pornic donne ici des informations pour les entreprises et des renseignements touristiques. On peut consulter le programme des animations culturelles de l'été prochain.

www.mairie-pornic.fr



Le sud, de Douarnenez à St-Nazaire



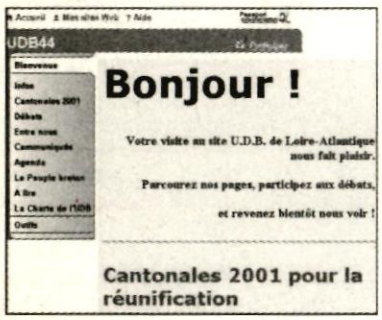
www.bretagne-sud.com

Ce site affilié à *Ouest-France* présente des rubriques d'informations locales, des pages de petites annonces et diverses publicités.

Un programme de 24 festivals est proposé, pour passer l'été en Bretagne, de Douarnenez à Saint-Nazaire.

La météo bretonne reste cependant limitée à 4 départements, à la différence de la présentation faite par le quotidien le *Télégramme*, qui présente une Bretagne unie, dans un autre site également consacré à de l'information et des annonces :

Fédération UDB 44



Un tour complet de la Loire-Atlantique se doit de rendre visite au serveur de la fédération locale de l'UDB. Les communiqués et des informations locales y sont disponibles, ainsi que le texte de la charte de l'UDB et une présentation du Peuple Breton.

Des forums de discussion sont accessibles, mais encore peu fréquentés.

communities.msn.fr/UDB44



www.bretagne.com/meteo

Un jour avec... créateur d'images

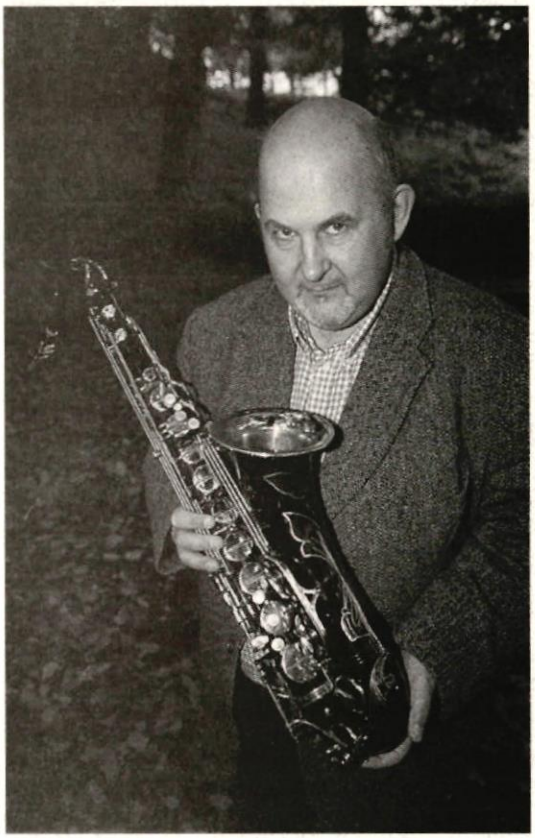


Photo Nicolas Millot

Roland Becker.

Le Peuple Breton : *Nous allons commencer par une question classique : Peux-tu nous retracer, rapidement, ton itinéraire musical ?*

Roland Becker : Je dois d'abord parler de ce qui fait sans doute ma singularité, cette "double nationalité" que je dois à mon père. Soldat allemand né en Silésie, il s'est retrouvé sur le front russe à 17 ans et demi. C'est là qu'il a été blessé, fait prisonnier par les Américains puis transféré de l'hôpital de Stalingrad au camp de prisonniers de Rennes. Interné, il s'est porté volontaire pour travailler chez les bonnes sœurs, dans les fermes des Chartreuses d'Auray où il a su se faire apprécier. Elles l'ont gardé jusqu'à ce qu'il reprenne son métier d'origine, celui de marchand de cochons. Au cours de ses déplacements dans la campagne bretonne, il a retrouvé cette vie paysanne qu'il connaissait en Silésie. Il a appris le français sur le tas, un français émaillé d'expressions populaires bretonnes.

Ensuite il s'est marié à une Bretonne... ma mère. Quand j'avais 6 ou 7 ans, au début des années 60 – je suis né en 1957 – ma mère tenait une charcuterie à la gare d'Auray, là où l'on réparait les locomotives à vapeur, le plus grand dépôt SNCF de tout l'Ouest, qui a été fermé entre 72 et 74. Après la guerre, plus de 500 familles de cheminots vivaient là, autour du dépôt. Quand a eu lieu la première fête folklorique d'Auray, l'une des formations invitées était le bagad des Cheminots de Carhaix, l'un des tous premiers bagadoù. Les cheminots d'Auray se sont dit qu'ils étaient capables d'en faire autant, et ils ont créé, dès 1951, le bagad des Cheminots d'Auray. Quand j'étais gamin, tous mes voisins étaient cheminots, tous mes copains étaient fils de cheminot.

En 1969, le bagad des Cheminots d'Auray a sollicité des jeunes qui n'étaient pas enfants de cheminot et c'est ainsi que j'ai appris la bombarde. Et c'est aussi à ce moment-là que j'ai appris que, du côté de ma famille paternelle, tout le monde était musicien. Tout le monde, sauf mon père, qui lui était un très bon chanteur...

Après la bombarde, j'ai appris à jouer du saxophone. En 1971, mes parents m'ont inscrit au conservatoire de Vannes, puis à celui de Rennes, où j'ai assimilé autre chose que ce que je connaissais à travers le bagad d'Auray, du classique, du jazz... A 17-18 ans, j'ai fait des stages avec Michel Portal et d'autres pointures du jazz. On arrivait en plein renouveau de la musique bretonne, au milieu des années 70, l'époque où Alan Stivell me sollicitait pour l'accompagner dans sa "pop celtique", où Dan ar Bras sortait son premier disque de "rock celtique", "Douar Nevez"... Moi-même, j'étais en pleine mutation, mais l'idée de créer un "jazz celtique" me trottait dans la tête. Ce qui fut fait avec mon premier album, "Fallaen", sorti en 1982.

Le P. B. : *Un disque révolutionnaire ?*

R. B. : Aujourd'hui j'en suis à mon sixième disque mais je n'ai pas changé d'avis. "Fallaen" était le disque que je devais faire à ce moment-là. Bien sûr, il a été très critiqué par les "puristes". Il y a toujours des gens qui sont réticents à l'idée que l'on "ajoute" quelque chose. Mais en réalité, on n'ajoute pas, on marie. Il faut casser ces images toutes faites : de tout temps, il y a eu des adoptions, des adaptations, des mélanges.

Le saxophone par exemple... Aujourd'hui, il fait partie des instruments classiques mais beaucoup de gens sont persuadés qu'il vient du jazz, de la musique noire américaine. En réalité, il s'agit d'un instrument militaire, qui était à l'origine utilisé dans l'armée allemande... Pour être musicien, il est nécessaire de bien connaître l'histoire de la musique. Si l'on veut jouer du jazz, il vaut mieux savoir comment fonctionne un blues, et d'où il vient.

Mais ce que je voulais dire en commençant, c'est que je ne suis pas un Breton exactement comme les autres et que c'est peut-être cette double identité qui m'a donné la force de faire autre chose.

Le P. B. : *"Connaître l'histoire de la musique", dis-tu. Tu n'es pas seulement musicien, tu es aussi écrivain et chercheur ?*

R. B. : Oui, j'ai étudié la musique bretonne et donc son histoire. Avec Laure Le Gurun, nous avons travaillé dans cette direction et rédigé "La Musique bretonne" (Coop Breizh). Nous avons aussi participé à l'ouvrage collectif et monumental paru au Chasse Marée, "Musique bretonne" et en ce moment, nous préparons un livre sur l'histoire des maîtres sonneurs binioù-bombarde.

J'ai fait également beaucoup de collectage, surtout en Pays d'Auray.

Le P.B. : *Quelle place a pris la Kevrenn Alre dans ta vie de musicien ?*

R. B. : La Kevrenn a d'abord été pour moi une forme d'apprentissage fantastique, qui m'a permis d'apprendre à jouer de la musique bretonne en groupe. Un bagad, c'est une école qui apprend à vivre et à jouer collectif. Vers 17-18 ans, je suis devenu penn-soner de la Kevrenn Alre qui était à l'époque un bagad de seconde catégorie. Pendant toutes ces années, nous avons fait ensemble un énorme travail de réflexion, de recherche d'identité avec le résultat que l'on sait. Ce travail a été apprécié, reconnu.

Le P.B. : *Tes deux derniers disques, "Jour de fête et fête de nuit" et "Er Roue Stevan", semblent*

Roland Becker, sonores

suivre une même logique. Peux-tu nous préciser ta démarche ?

R. B. : Je joue pour donner de l'émotion au public venu m'écouter. L'art musical est simple. Soit on raconte une histoire aux gens, soit on les excite pour atteindre la transe. Quand on observe les gravures anciennes, on voit bien que la musique des maîtres sonneurs n'est pas une musique gentille, douce, mais au contraire une musique puissante qui provoque la transe.

Moi je veux aller plus loin dans l'imprégnation. Sur mon nouvel album, "Er Roue Stevan", plutôt que de jouer pour la énième fois un air des Sœurs Goadec, j'ai préféré jouer avec les Sœurs Goadec, les accompagner. Plutôt que de faire de la recherche froide, je cherche à me mettre dans la vie des gens, dans leurs émotions. Avec "Jour de fête et fête de nuit", j'ai voulu restituer l'ambiance du XIXe siècle.

A partir des recherches faites aux Archives départementales du Morbihan et du Finistère, il est apparu une constante : on retrouvait les mêmes mariages d'instruments, le biniou, la bombarde et le tambour. Ce trio est souvent appelé, par les auteurs des XVIIIe et XIXe siècles, l'orchestre national breton. D'où cette appellation emphatique.

J'ai remis ces instruments dans leur contexte, non pas comme des animaux dans un zoo mais au contraire en essayant de les resituer dans les atmosphères de l'époque, dans des ambiances sonores.

Avec *"Er Roue Stevan"*, je suis allé jusqu'au bout de mon idée. Les instruments jouent ensemble mais on discerne parfaitement les voix, l'ambiance, les bruits. Comme je joue de la bombarde, il y a de la bombarde dans le disque mais c'est davantage un prétexte pour faire ressortir le chant des oiseaux, le crépitement d'un feu de la Saint Jean, les cris des enfants qui jouent dans la campagne. Je pense moi aussi qu'un chef d'orchestre est d'abord un créateur d'images sonores.

Le P. B. : ***Qui était le Roué Stevan ?***

R. B. : En 1890, un curé a recueilli plusieurs des prophéties du Roue Stevan et fait un bouquin sur lui. Son bouquin s'est vendu comme des petits pains, mais il s'est fait très mal voir par son évêque qui a ordonné de récupérer et de brûler tous les fascicules, considérés comme des ouvrages de sorcellerie. Heureusement, j'en ai retrouvé un exemplaire aux Archives du Morbihan.

Quand j'ai commencé mon travail de collectage, à la recherche de chansons mais aussi d'anecdotes, d'histoires drôles ou extraordinaires, j'ai demandé à une dame si elle connaissait le Roue Stevan. Elle m'a répondu *"Oh la la, Roland, on ne parle pas de ces choses-là"*...

Curieusement, le Roue Stevan, personne ne veut en parler ouvertement, mais tout le monde le connaît... Et bien qu'il soit né au XVIIIe siècle, certains assurent même l'avoir croisé ou rencontré quelqu'un qui le connaissait... C'est un personnage à la fois mythique et proche des gens. Ses prophéties appartiennent à une croyance populaire très locale mais sont aussi universelles qu'un dicton norvégien ou un proverbe japonais. Et ce côté à la fois local et universel correspond tout à fait à l'image que je veux donner de l'art musical que je pratique.

Le P. B. : ***Penses-tu faire de la musique traditionnelle ou autrement dit, estimes-tu que la musique traditionnelle doit évoluer ? La musique d'aujourd'hui est-elle la musique traditionnelle de demain ?***

R. B. : Comme le dit Jean Baron, qui est un grand sonneur mais aussi un grand humoriste, *"On veut toujours faire évoluer la musique bretonne... Pourquoi donc ? Elle n'est pas bien comme elle est ?"*. Je crois qu'à force de vouloir faire évoluer les choses, on fige l'idée d'évolution.

Il y a des choses qui marquent la musique bretonne, qui font que la musique bretonne est la musique bretonne. Un en dro ou un plinn, qu'ils soient joués par une bombarde, chantés par Kohann ou interprétés par Alan Stivell ou Dan ar Braz restent un en dro ou un plinn, cela ne devient pas un air tahitien.

En fait, qui sait ce qu'est la tradition ? La musique que l'on fait aujourd'hui sera la tradition de demain. Dans 20 ans, l'Héritage des Celtes, Carré Manchot, Didier Squiban ou les Sonerien Du appartiendront à l'histoire de la musique bretonne. L'évolution est naturelle. Au lendemain de la guerre de 14, on a tout rangé au grenier, les binious et la musique, les coiffes, les sabots, la langue... Les gens avaient envie d'autre chose. Idem en 45 : ceux qui avaient 25 ans à cette époque voulaient voir autre chose. Ils étaient bien contents d'échanger le lit clos de leurs parents contre des meubles en formica... Ils voulaient du changement, un peu comme nous par rapport à nos parents. C'est naturel. C'est ainsi que la musique bretonne, qui était à l'origine une musique paysanne, est devenue en un siècle une musique citadine.

Le P. B. : ***Peux-tu nous parler de l'Orchestre national breton. Et de Monsieur Kerbec et ses Belouzes ?***

R. B. : Je n'ai pas souhaité me cantonner à la musique, j'ai voulu créer quelque chose de très visuel et pas seulement sonore. Pour cela j'ai fait un travail d'ethnomusicologue puis créé des spectacles qui correspondaient à l'évolution de mon travail. C'est ainsi que sont nés non seulement *"l'Orchestre national breton"*, mais aussi *"Monsieur Kerbec et ses Belouzes"* et plus récemment le *"Cabaret breton"*, un duo kof a kof saxo-accordéon qui évolue dans un tout petit cabaret de deux m² et donne du bonheur et de la transe au public. C'est de la tradition festive. C'est du théâtre de rue sans l'être vraiment, où nous apparaissons maquillés et costumés.

Le P. B. : ***Pour ton dernier album, tu as reçu le prix du meilleur disque des "Prizioù 2000" organisés par France 3. Quel sentiment t'inspire cette récompense ?***

R. B. : J'en ai été très heureux bien sûr. Avant cela, le disque avait obtenu, dès sa sortie, une très bonne presse. Des revues de notoriété internationale comme *"Répertoire"* l'avaient remarqué et le *"Monde de la Musique"* lui avait même attribué un *"Choc de la Musique"*. Au plan local, le disque a été remarqué par les gens de l'entourage de Fanch Broudig, qui préparaient l'émission des *"Prizioù 2000"*. Lui-même m'a annoncé que j'étais "nominé", comme on dit dans ces cas-là et a insisté pour que je participe à l'émission. J'étais tellement honoré, déjà, que j'ai fait le déplacement jusqu'à Brest, tout en sachant que, non bretonnant, je ne pouvais pas avoir le prix... J'ai donc été très étonné d'être ainsi récompensé mais je pense que ceux qui ont eu le prix, en réalité, ce sont tous ceux que j'avais sollicités pour participer à l'enregistrement, Erik Marchand, Nolùen Le Buhé, les Sœurs Goadec, Valentine Magadur...

Propos recueillis par
Pierre MORVAN

✦ Bretagne, vingtième siècle, de Fanch Elegoët

Un regard sans concession sur la Bretagne d'aujourd'hui



Quelques livres ont marqué la seconde moitié du siècle : *Le problème breton et la réforme de la France* (Joseph Martray, 1947), *L'Avenir de la Bretagne* (Pléven, 1961), *Debout Bretagne* (Philipponneau, 1970) et peu d'autres depuis [1]. Pour comprendre l'état présent de la Bretagne et l'évolution récente, le petit livre de Fanch Elégoët est capital. L'optique est clairement annoncée d'entrée : *"Le point de vue du Centre est perçu comme un point de vue dominateur qui refuse toute autonomie et tout statut à la population bretonne, comme aux autres communautés historiques de longue date implantées sur le territoire étatique-national."*

En survolant ses propres écrits, le sociologue nous présente d'abord la Bretagne paysanne de 1901, bretonne et paysanne, assez peu urbanisée, déjà victime d'une politique d'absorption. On y travaille beaucoup, souvent peu efficacement. L'Eglise tente, en vain, de promouvoir une idéologie de conservation sociale et de défense de l'identité. La population s'efforce d'éviter la marginalisation sociale, d'où la multiplication du nombre de "paysans-plus", goémoniers, artisans, ouvriers, pêcheurs ou johnnies, et l'immense refus de soi qui va encore s'accroître au cours du siècle. Malgré tout, la Bretagne nourrit une population plus dense que la moyenne, plus féconde, dont la mortalité dépasse la moyenne française, à cause de la tuberculose.

Déculturation, dépaysannation, ce sont les deux évolutions majeures du siècle, accélérées par le passage de l'identité bretonne paysanne à l'identité négative. Le processus est l'intégration à l'espace national, économique et linguistique. Dans les années 1840-50, on utilise encore le concept de nationalité à propos des Bretons (Flaubert, Du Camp, Michelet). Lorsque le processus d'assimilation forcée se développe, le Breton n'est plus nommé. On parlera de province ou de région, territoires conquis, conservant un *folklore* et un *dialecte* (E. Morin) en guise de langue et de culture, avant de devenir vraiment "modernes" (sic).

Le pouvoir centralisé établi à Paris en 1793 et ses héritiers se sont faits conquérants. La conquête se poursuit encore aujourd'hui.

L'effet le plus étonnant est l'effondrement d'une langue qui ne se transmet presque plus après 1959. Le changement est rapide, rare en Europe de l'Ouest, lié à la constance de l'agression, depuis la Révolution jusqu'à l'article 2 de la Constitution voté en 1992 [2] et à la dévalorisation culturelle du dominé. Toute évocation littéraire ou scolaire de l'ethnicité bretonne est péjorative : on parle *encore* une langue celtique. On a *conservé* son *ancien* langage, ses mœurs *primitives*, ses *vieux* costumes. Les propos récents d'Allègre contre le bilinguisme scolaire traduisent la même attitude coloniale : *"On nous propose de fabriquer des bergers parlant breton ou occitan"* (O.F., 30/5/2001).

Renaissance

Fanch Elégoët consacre des pages très convaincantes au réveil breton (1950-1972), agricole d'abord, économique ensuite, aboutissant à une modernisation globale de la Bretagne. Il explique l'effort des Léonards pour organiser les marchés, la création de la Sica de Saint-Pol, qui s'est aussi préoccupée du développement économique d'ensemble (Semenf, B.A.I.). Il insiste sur le rôle de J. Martray, R. Pléven et d'A. Gourvennec dans la réussite du régionalisme économique du Célib. Les ingrédients du succès furent les études bien conduites, des hommes politiques convaincus et efficaces, un mouvement paysan énergique, l'appui de la presse. Et aussi l'aptitude des syndicats ouvriers et paysans à mobiliser les masses : souvent 20 à 40.000 personnes et même 120.000 le 8 mai 1968. D'où l'obtention d'un "plan breton" bénéfique.

L'auteur nous plonge ensuite dans l'exemple hollandais. Comparable à la Bretagne en population et en surface au milieu du XIX[e] siècle, les Pays-Bas ont aujourd'hui deux fois plus d'exploitations agricoles et une production triple, malgré des conditions naturelles moins favorables. Ils ont le second excédent commercial agro-alimentaire du monde, grâce à une agriculture auto-organisée et technicienne, dont on pourrait, une fois de plus, s'inspirer (horticulture, professionnalisme, groupes d'échanges techniques pour les producteurs).

Le temps des illusions

Depuis 1973, la Bretagne végète. Sa croissance démographique est deux fois moins forte que la moyenne. *"Le siècle fut médiocre et la fin du siècle est incertaine, flottant entre illusions et inconscience."* Malgré le rattrapage, malgré le discours ambiant, *"la production organisée de mensonges réfléchis"* sur le prétendu miracle breton, la situation n'est pas bonne : 16[e] PIB régional par habitant sur 22, beaucoup moins de cadres et de professions intellectuelles supérieures que la moyenne (6,7 contre 9,3 %), moins de chercheurs aussi (1,8 % des chercheurs du privé) ; avant-dernier rang pour les salaires moyens, 3,8 % seulement des salariés de l'électronique ; peu de valeur ajoutée pour la plupart des productions agricoles et industrielles.

Par ailleurs, la natalité est bien inférieure au taux moyen, l'émigration des jeunes a repris de plus belle. Même Rennes, portée au pinacle, n'a qu'une croissance limitée. Sur le plan politique, le constat est aussi désabusé : la région a des pouvoirs et des moyens insignifiants et n'est pas un contre-pouvoir. Le vote régionaliste demeure faible, ce qui laisse le champ libre au centralisme. Alors, qu'est-ce qui va bien ? Pas la langue, qui chute. *"Bref, seule la musique est bonne !"* Les médias et même nos cinq universités donnent une part réduite à la matière de Bretagne. Conclusion : *"l'auteur voudrait seulement ramener les Bretons à se regarder modestement dans un souci de vérité. Quand ils ont été lucides, dans un passé récent, ils ont été efficaces."*

Des explications, l'auteur en donne. Il n'est pas tendre pour la gauche et M. Philipponneau, qui, selon lui, ont pilonné le

Célib sans le remplacer, ont substitué le discours aux actes. La décentralisation a donné aux élus bretons des os à ronger, dans leur commune ou leur département. *Le manque* de poids des élus bretons à Paris est aussi patent. Les querelles intra-bretonnes ont perduré : linguistiques, sociales. La querelle Rennes-Finistère a remplacé les actions de pression sur Paris. Symbole : l'incendie du Parlement, en 1994. Le poids et l'attrait du Centre, des carrières faites à Paris et par Paris. La perspective est sombre : le pays-cimetière, où seuls les retraités peuvent revenir.

On appréciera le langage et les faits, sans concession. On ajoutera des éléments d'explication plus généraux : l'individualisation de la société, l'affaiblissement des structures collectives qui ont orchestré les mobilisations passées (Eglise, Jac, syndicats, partis), l'effacement du militantisme.

Le déclin du Célib est aussi à relier à la centralisation accrue des formations politiques hexagonales, à l'accentuation de la bipolarisation liée aux institutions de la V[e] République. Quant à la responsabilité des élus socialistes bretons, elle est patente, mais les élus de droite ne sont pas exempts.

Des éléments positifs sont passés sous silence : l'évolution des Bretons, telle que la révèlent les enquêtes d'opinion. L'identité négative semble en recul, surtout chez les jeunes. L'image de la langue bretonne est meilleure. La nécessité d'un pouvoir régional renforcé est largement perçue. La classe politique, qui affirme que tout va pour le mieux dans la meilleure des Bretagnes engourdies, est de plus en plus à la merci d'un désaveu électoral. Néanmoins, la carence majeure est bien l'action collective, la mise au premier plan de lignes d'action non catégorielles, bref une conscience politique bretonne. Le réveil culturel et musical observé par tous pourrait être une étape vers l'émergence d'une volonté collective qui ne pourra ignorer le champ politique.

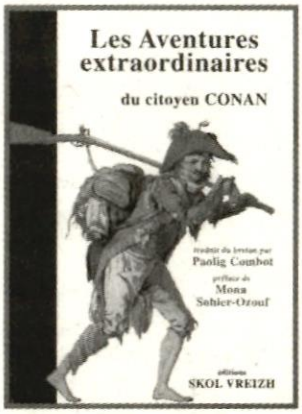
(1) Avec "Comment peut-on être breton ?" de Morvan Lebesque (1970), toujours actuel et réédité.

(2) "Le français est la langue de la République".

(Tud ha Bro, 204 p., 99 F).

par Jean-Jacques Monnier

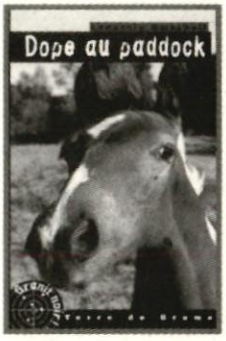
✦ Les aventures de Jean Conan



Skol Vreizh publie un troisième volume consacré à Jean Conan, après le manuscrit oublié (1990) et l'approche biographique (1999). Il s'agit cette fois du texte intégral des "Aventurio", traduit en français par Paolig Combot. L'auteur, c'est Jean Conan, ce tisserand-écrivain né à Guingamp en 1765 dans une famille très modeste et qui a vécu des aventures réellement extraordinaires : une campagne à Terre-Neuve, un naufrage qui l'amena à connaître les Eskimos et surtout la participation directe à de grands événements de la période révolutionnaire tels la prise des Tuileries, les batailles d'Hondschoote, Wattignies et Fleurus, la guerre contre les Chouans. Le plus extraordinaire est sans doute la suite ; devenu tisserand à Tredrez, il écrit la nuit et en breton le récit de ses aventures. C'est un témoignage historique de premier ordre, y compris sur la mentalité de son auteur. Paolig Combot a le mérite de le rendre accessible aux francisants. Bien sûr, comme le souligne Mona Sohier-Ozouf dans la préface, on y perd en saveur, d'autant que la langue de Conan est très riche et imagée. Malgré cela, le rythme du récit est bien restitué et l'on plonge facilement dans le monde fantastique de Conan, avec ses drames, ses rires, ses monstres, ses interventions de la Providence.

(Skol Vreizh, 276 p., 119 F.)

✦ Dope au paddock



Après *"Le petit doigt du grand architecte"*, on attendait avec impatience le second polar de Louarnig Gwaskell. On y retrouve la même fantaisie, le même recul, les mêmes dialogues qui coulent de source, le même enracinement trégorrois et breton (lieux, paysages, noms, habitudes). Cette fois, il s'agit d'une affaire de trafic de cocaïne qui échoue. Tout tourne mal, les héros sont fatigués, y compris Samuel Le Bars. Les policiers non plus ne sont pas brillants. On côtoie aussi les luttes de bandes, souvent albanaises. Mais le polar BZH ne se prend pas au sérieux, tout en débordant d'humanité. L'auteur, arrivé en Bretagne il y a un quart de siècle, s'y plaît, la connaît et cela se sent.

(Terre de Brume, 190 p., 49 F.)

✦ La farine du diable



Pour son cinquième roman policier en cinq ans, Michel Renouard nous fait entrer dans le monde d'une maison de retraite pour hommes, précisément pour anciens scouts. Comme d'habitude, on retrouve le commissaire Gabacho et d'autres non-héros habituels et aussi les calembours à répétition, la dérision et quelques aspects marquants de la vie rennaise. Au-delà de ces ingrédients habituels, déjà évoqués dans le P.B., le "polar" est bien construit. A cinq pages de la fin, on s'interroge encore sur l'identité du coupable, tant les suspects le sont. Immolée, marquée à la farine, la victime ne pouvait avoir été assassinée que par quelqu'un de très cultivé, un bac + 8 ! L'auteur, au-delà d'une intrigue bâtie avec minutie, Michel Renouard pose la question du vieillissement, des maisons de retraite, du déclin physique, des passions qui s'exacerbent. L'humour, la dérision, la réflexion philosophique s'ajoutent au poids du milieu pour composer un cocktail fréquent chez une douzaine d'auteurs de "polars BZH", un phénomène littéraire, par-delà leurs diversités ! Dans le cas présent, cela fournit 3 h 30 de plaisir de lire, pour le prix d'une place de cinéma !

(A. Bargain, 212 p., 45 F.)

30 JUIN MANIF NANTES BRETONNE

EN LISANT LE JOURNAL...
En souvenir de Simone Le Moigne

Il faisait beau ce jour-là à Rostrenen. Comme d'habitude, j'aimais parcourir "Ouest-France". Comme toujours, les pages Loudéac/Rostrenen, ou Nantes, quand l'actualité le nécessite, mais je préfère Loudéac/Rostrenen. Comme d'habitude, après avoir parcouru les informations générales et locales, je regarde les pages "Obsèques". La plupart du temps je ne connais personne, mais ce matin-là, l'avis était inscrit froid, implacable :

Madame Simone Le Moigne, artiste-peintre.

Alors dans mon esprit, des pensées ont afflué. Les artistes ont le pouvoir de nous accompagner au cours de notre existence. Ils ne le savent pas, ne nous connaissent pas, mais nous pensons à eux et ils rythment notre vie. S'installe une connivence entre nous et l'artiste qui fait que nous reconnaîtrons ses œuvres parmi tant d'autres. Simone Le Moigne était pour moi de ceux-là.

Simone Le Moigne était née en 1911 dans le village de Magoar à Tregornan en Glomel. Ses parents étaient fermiers. Elle passa là toute son enfance. En 1935, elle épousa Guillaume Le Bris, sabotier et partit à Kerchelin, près de Saint-Lubin, au nord de Rostrenen. Deux enfants naîtront : Anne et Simon. Comme pour beaucoup alors, il faut envisager l'exil pour survivre. Ils iront à Paris. Guillaume sera chauffeur de maître et Simone cuisinière. En 1968, réinstallée dans la région nantaise, elle commence à peindre ses souvenirs d'enfance. Jusqu'en 1998, Simone aura ainsi peint 1 500 toiles, véritables témoins de la vie du Centre Bretagne au début du XX[e] siècle.



Photo ArMen

Mon village natal (huile de 1976).

Bien que n'ayant jamais rencontré Simone Le Moigne, j'avais l'impression de la connaître. J'ai pu voir une émission de télévision à son sujet avec une interview. Dans ses réponses, j'ai retrouvé une partie des propos que me tenait ma mère, originaire du même coin du Centre Bretagne. Elle évoquait des personnes que je connaissais par ouï dire.

Il y avait aussi le plaisir des expositions, quand l'occasion s'en présentait : j'ai ainsi pu admirer ses tableaux à Saint-Herblain, Rostrenen, Glomel (à l'église), dans un restaurant de Nantes, au musée de cette ville où elle figurait, pas très loin de Picasso, lors de la dernière exposition.

Des reproductions figurent dans les chambres de mes enfants et, pour avoir un peu de Centre Bretagne à Nantes, nous avons mis dans notre salon, une reproduction d'un tableau sur Rostrenen.

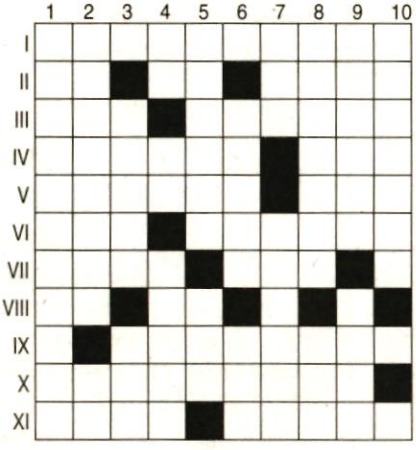
Les peintres connus sont immortels. Chaque fois que l'on regarde une œuvre, nos pensées vont vers eux. Je pense qu'elle ne souhaitait pas que l'on soit triste ; ses tableaux sont si joyeux et colorés !

En lisant le journal ce jour-là mon cœur était ému. Je ne doute pas que son esprit revienne rôder un de ces jours à Magoar, du côté de Tregornan, pays qu'elle aimait tant.

Brigitte GELEOC

Mots Croisés Bretagne-Celtie n° 137

(Certains mots sont en breton – Réf. : dictionnaires de R. Hémon, P.J. Hélias et F. Favereau)



HORIZONTALEMENT : I. Inséparable de Brocéliande. – II. Article ; Article ; Limité aux quatre-cinquièmes d'un pied. – III. Lettres de Bringolo ; Ancien pays dont les habitants semblent s'être accommodés de la venue des Celtes. – IV. Bien que né à Paris, ce hussard littéraire était de parents bretons ; Lettres de Sauzon. – V. Peintre américain d'origine bretonne ; Inversé ; Un préfixe qui ne rajeunit pas. – VI. Où Hédé perd la tête ; Culturel lorsqu'il est celtique. – VII. Apparaît parfois à la suite d'un coup ; Ainsi en est-il souvent de l'intérêt des langues régionales. – VIII. Au cœur de Péaule ; Article. – IX. Destructeur de grains. – X. Plus connu sous son surnom de Launay, cet écrivain nantais a probablement transmis à Shakespeare la version de Roméo et Juliette illustrée par ce dernier. – XI. Notoirement verte ; De conserve.

VERTICALEMENT : 1. N'est certainement pour rien dans le surnom donné au duc Alain II. – 2. A pratiquer de préférence par beau temps ; Partie extrême d'une forêt. – 3. Vers 1350, ce scribe, dont le nom évoque un surnom de chantre, a fait connaître le premier texte contenant des rimes internes ; Sans la moindre intelligence. – 4. Dans une conjugaison du verbe être ; Suffixe diminutif ; Tel l'air en Pays guérandais. – 5. Un des sept saints fondateurs de la Bretagne ; Peut s'appliquer à un parent. – 6. Un temps surnommé Aristide, car il s'appelait Briand comme son illustre concitoyen, puis ayant celtisé son nom, ce poète nantais devenu peintre est considéré aujourd'hui comme un des champions de l'art non figuratif ; Inversé : en mesure. – 7. Lettres de Nantes ; Râleur, autrement dit. – 8. Une spécialité de St-Brendan ; Lettres de Varades. – 9. C'est à ce président à mortier au parlement de Bretagne que les Rennais doivent l'hôtel de Brie ; Plus que grand. – 10. Son heure se situe très tôt le matin.

SOLUTION du n° 136

Horizontalement : I. PLOUHATINS. -II. OUVRARD ; OO. – III. BA ; A-US. – IV. TESSITURE. – V. ZO ; ETRILLE. – VI. MUNUSERION. – VII. OLED (DEOL) ; E-KUZ. – VIII. GEVRED. – IX. UGEOLENNOU. – X. ZMER (REMZ) ; EUR. – XI. RE ; ROUD.

Verticalement : 1. PORTZMOGUER. – 2. LU ; EOULEG. – 3. OVIS ; NEVEZ. – 4. UR ; SEUDROM (MORDUES). – 5. HABITS ; ELER. – 6. ARATRE ; DERO. – 7. TD ; UIRE. – 8. ARLIKONED. – 9. NOUELOU ; OU. – 10. SOS ; ENZ ; URZ.

Offres d'emploi

Diwan recherche pour la prochaine rentrée scolaire

- **Des professeurs de collège et de lycée** à temps plein ou pour quelques heures, stagiaires DIWAN.
- **Des professeurs** capables d'assurer des remplacements pendant l'année scolaire 2001-2002.
- **Des animateurs** assurant l'encadrement et l'animation en dehors des heurs de cours.

Les candidats doivent posséder une bonne connaissance de la langue bretonne.

Lettre de candidature et C.V. à adresser à : DIWAN - BP 147 - 29411 Landerneau cedex.

ArMen n° 121

La revue s'ouvre sur **l'identité de Saint-Nazaire**, une étude de Stéphanie Stoll, menée sous forme d'interviews, qui retrace l'histoire de la ville au XX[e] siècle. La couverture, une affiche de la C[ie] générale transatlantique, rappelle que le *Normandie*, construit à Saint-Nazaire, y faisait aussi escale.

François de Beaulieu présente ensuite le Cap Fréhel, son histoire et les problèmes de la surfréquentation touristique. Puis on découvre un monument roman méconnu, l'église de Saint-André des Eaux, près de Dinan.

La présentation gaélique d'Irlande par Yann Rivallain permet d'en survoler l'histoire. L'enseignement et la reconnaissance de la langue, après l'indépendance, ne l'ont pas sauvée, mais elle est ancrée dans la vie du pays et l'opinion des Irlandais vis-à-vis de la langue originelle est devenue très positive. 3 % de la population la parle quotidiennement, mais 15 % possèdent un bon niveau et l'emploient. Grâce à l'enseignement, 20 % de personnes supplémentaires ont des notions plus ou moins bonnes. L'enthousiasme pour la langue est particulièrement fort en Irlande du Nord, très anglicisée. Eclectique, la revue nous fait découvrir l'œuvre originale de Michel Thamin, sculpteur de granit. Monique et Jean Guiffan font ensuite revivre le Marquis de Dion, l'industriel et homme politique nantais. Républicain anti-dreyfusard, fondateur du journal *"L'auto"*, organisateur du 1[er] tour de France, De Dion est un personnage haut en couleurs et paradoxal. Il se fait élire et réélire triomphalement dans la 3[e] circonscription de Nantes. Le récit est passionnant, car le personnage est provocateur, imaginatif et, parfois inspiré. (60 F le numéro)

J.J.M.

Stages de breton

(15 ans d'expérience)

Stages intensifs de langue bretonne

Une semaine en breton - 3 niveaux

– Du 11 au 15 juin à **PLOEMEUR** (56) au centre Amzer Nevez

– Du 30 juillet au 3 août à **LORIENT** (56) à l'Institut consulaire (semaine précédent le Festival interceltique) Enseignement du breton standard et du vannetais.

Tél. 02 98 24 10 17.

ROUDOUR

Formation courte ?

Formation longue ?

A vous de choisir !

Avec Roudour vous pouvez suivre une formation courte d'une ou deux semaines en stage intensif. Mais vous pouvez aussi engager une action longue et personnalisée afin d'acquérir une capacité à exercer une activité professionnelle ou autre en breton. Suivant vos besoins et vos disponibilités, vous pouvez planifier le nombre et les dates de vos différentes sessions.

Roudour est à votre disposition pour étudier avec vous les conditions de financement liées à votre emploi ou à votre statut.

Tél. 02 98 99 75 81.

PETITES ANNONCES

Nous avons une rubrique de petites annonces à tarif unique : 60 F (par chèque avec l'annonce). Pas plus de 8 lignes de texte.

Conférences

Le 7 JUIN
à TREVOU-TREGUIGNEC (22)

Le Gwenogenn, bar-expo, présente une conférence de Jean-Jacques Monnier sur

Le groupe Liberté, des militants bretons dans la Résistance.

Tél. 02 96 23 71 36.

●

Sur le thème "Finances et pouvoirs locaux", deux conférences :

Faut-il une autonomie financière locale ?

par Guy Gilbert, professeur à l'école normale supérieure de Cachan,

Quel impact aura l'élection au suffrage universel des conseillers communautaires ?

par Jacques Caillosse, professeur à Paris 2.

Ces conférences sont organisées **le 14 JUIN à RENNES** par Ressources consultants finances.

Tél. 02 99 35 27 00.

Bulletin d'adhésion

Rejoignez l'UDB !

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

.....

.....

Signature

A adresser à UDB, BP 80722, 44007 Nantes cedex 01, avec un chèque minimum de 150 francs.

Courrier

"Une petite remarque concernant la présentation du P.B. Il y avait un article sur le tabac dans le numéro d'avril 2001. J'aurais aimé que Roger Gicquel fasse comme Lucky Luke : qu'il remplace sa cigarette par une brindille (au moins pour la photo du P.B., pour l'image !)

Merci pour la qualité de vos articles et bon courage pour continuer."

Maryse Laurent
Ploufragan (22)

Notre lectrice sera ravie : ce mois-ci, Roger Gicquel venait justement de nous demander de lui enlever sa cigarette sur son portrait du P.B. C'est chose faite, dès ce numéro.

"L'idée de Hervé, de Gomel (22) ou Dominique, de Pont-de-Claix (38) suggèrant des lettres bilingues pour les demandes de réabonnement ***(p. 28 du n° de mai du P.B.)*** *est intéressante. Mais pourquoi ne pas faire des lettres trilingues, en y associant le gallo ?*

Cordialement."

Daniel Houguet
Saint-Nazaire

Bien que cela nous contraigne à reprendre la maquette de notre lettre circulaire, nous allons suivre la (bonne) suggestion de notre lecteur et adopter un courrier trilingue, faisant donc, normalement, sa place au gallo.

"J'ai lu comme chaque mois avec intérêt le P.B. et notamment l'article intitulé "Propos d'après campagne à Carhaix ..." paru en page 3 ***(du n° 449 - mai)*** *(...). A ma grande surprise, j'ai découvert que j'avais été salarié des "Mutuelles de Bretagne" et que j'étais permanent du parti socialiste dans le Finistère" (...).*

Pour rétablir les faits, je te précise n'avoir jamais été salarié, ni même adhérent des "Mutuelles de Bretagne" (...).

D'autre part, si j'exerce une fonction au sein de la fédération du parti socialiste, c'est évidemment à titre bénévole et après avoir été démocratiquement élu par les adhérents socialistes du département à la fin de l'an passé (...)".

Jean-Jacques Urvoas
Premier secrétaire fédéral
du P.S. dans le Finistère

Dont acte, évidemment, pour ces deux rectifications. Et nos excuses, sincères, pour ces confusions. J.J. Urvoas, ancien administrateur de la M.N.E.F. (Mutuelle nationale des étudiants de France) est présenté dans un annuaire des anciens responsables de cette organisation comme ayant été "directeur de l'Union départementale de la mutualité du Finistère" et c'est sans doute là l'origine de la confusion de notre interlocuteur. Il faut dire qu'en Finistère, la situation de la mutualité n'est pas très simple...

"Vous proposez dans votre numéro d'avril, de rassembler les lettres de refus à la candidature de Paris comme ville d'accueil des J.O. de 2008.

Je partage l'indignation de votre lecteur (...), si je ne crois pas à l'égalité – car certains seront toujours plus égaux que d'autres –, je crois qu'il y a quand même une limite à ce qu'un état centralisateur, démocratique autant qu'une république bananière peut l'être (...) peut se permettre !"

Florence Lecerf
Rennes

Nécrologie

Kenavo, Aldrig



Le Peuple Breton/Michel François

Aldrig Russon, présentant sa candidature U.D.B. aux législatives de 1978 à Guérande.

Aldrig Russon nous a quittés le soir du 8 mai.

Il avait déjà 79 ans, et sa santé, depuis quelques années, lui causait de sérieux soucis.

C'était une âme forte. De celles qui ne cherchent pas à se mettre en avant mais qui, allant de l'avant, se retrouvaient si souvent aux premiers rangs.

Instituteur, moniteur dans un centre de rééducation, responsable syndical, militant du M.O.B. puis, très vite, de l'U.D.B., dont il créa la section de Saint-Nazaire-Presqu'île guérandaise et intégra le Comité directeur puis le Bureau politique, infatigable diffuseur du "Peuple Breton", dont il tint aussi la comptabilité, amoureux de la langue bretonne, qu'il apprit pour la parler et l'écrire, irréductible adversaire du découpage jacobin de la Bretagne, on aurait pu le croire de tous les combats.

Près du cercueil recouvert du gwen-ha-du, devant les deux ou trois cents parents, amis ou camarades qui se pressaient dans l'église de Saint-Sébastien-du-Pornichet, le diacre André Roul a su dire très simplement, en évoquant tous ces combats, que le combat premier d'Aldrig était celui de la justice. Un combat ardent et intransigeant, sous une apparente discrétion.

Aldrig, c'est dans ce combat, si profondément partagé avec Angèle, que nous avons eu la chance de te connaître, et que tu resteras parmi nous.

Michel FRANÇOIS

INFORMATION !

Comme vous ne l'avez jamais mis sur un pèse-bébé, vous ne pouvez pas le savoir. L'information est un produit plus lourd que l'air. La preuve c'est qu'elle descend beaucoup plus vite qu'elle ne monte.

*Ici, en-bas, on savait depuis longtemps que la France avait beaucoup torturé en Algérie, mais, à Paris, d'après ce qu'on nous dit, ils n'étaient pas... au courant. En quarante ans, l'information n'était pas remontée jusqu'au sommet et il a suffi d'un livre pour que les médias s'enflamment... D'où le soudain déchaînement médiatique contre un général bien décoré : « **Quand on voit sa bouille de gestapiste ordinaire, on se dit qu'effectivement il fallait bien l'étalage de son infamie pour le faire sortir du néant où il ne tardera pas à retourner** ». C'est l'effet boomerang appliqué au délit de faciès, sauf s'il était plus beau quand il était plus jeune ?*

*Le problème de fond est-il de retirer la légion d'honneur à ce minable ? A qui la donner ? Je suis sûr que la veuve de l'autre général, de la Bollardière, n'en voudrait pas. La « **question** » ne serait-elle pas de faire le vrai travail de mémoire dont on nous a tant parlé ici ? Mais voilà, cela mettrait en cause bien des amis de mes amis. La chose gégène quelque part ! « **Que personne n'allume le feu entre l'Algérie et la France** » demande l'actuel président de l'Assemblée nationale ! Il y a 50 ans, déjà, les ordres descendaient bien du haut en bas, mais les plaintes remontaient très mal.*

*La France a mieux à faire ! Aussi deux pages plus loin, dans le même journal déjà cité, on peut lire : « **Langues régionales, un dossier très sensible** ». D'un certain côté, la « **question** » reste la même. Après les avoir torturées, faut-il les achever ?*

Il suffit qu'un ministre annonce quelques orientations favorables et fasse une conférence de presse pour que là-haut on s'agite fermement. La république est en danger !

*Après le bâton de pèlerin offert aux Nantais par Chevènement, voici le bâton de berger offert par Claude Allègre. « **Il faudrait que la France fabrique des informaticiens sachant parler anglais et on nous propose de fabriquer des bergers parlant breton ou occitan.** » Quand on pense que c'est lui qui avait entamé les négociations avec Diwan, il y a de quoi frémir...*

*On peut toujours lui repondre que la France n'avait pas attendu d'Jak Lang pour « **fabriquer** » des cons et des tortionnaires, mais restons calmes. S'il dit des conneries pareilles alors qu'on nous avait affirmé qu'il était très intelligent, c'est uniquement parce que l'information n'était pas remontée jusqu'à lui. Il faut des décades pour cela.*

*« **La première priorité, c'est le français** » dit-il. Aussi je lui signale, sachant cependant que cette information ne lui parviendra que vers 2050, qu'en ce dimanche où j'accomplis mon devoir de rédacteur de cette chronique, je lis une nouvelle dans mon quotidien oueston : au concours des « **dicos d'or** » de mon département il y avait 1 851 candidats à la dictée française. Le premier et la seconde sont des bergers et bergères, élèves bilingues breton/français. Des ploucs d'excellence quoi !*

AL LOUARN

PEUPLE BRETON SERVICE

A notre local de Saint-Brieuc, Sylvie assure à mi-temps le secrétariat du ***Peuple Breton***.

Ses permanences ont lieu :

Lundi et jeudi :
de 9 h à 11 h 30 / 14 h à 16 h 30
et le mardi de 14 h à 18 h

Si vous avez besoin de précisions sur votre abonnement, envie de renseignements divers, ou simplement des demandes, des propositions ou des suggestions à formuler, n'hésitez pas à appeler.

Tél/fax/répondeur : 02.96.61.54.11

Les Neff Bros, les frères Neff, vous les connaissez : nous vous les avons présentés dans le P.B. de janvier dernier.



Aujourd'hui le Peuple Breton vous offre 7 albums gratuits aux **7 premiers abonnements** (ou réabonnements) qui nous parviendront ce mois-ci.

La date de la poste départagera les éventuels ex-aequo.

Votre abonnement doit parvenir à l'adresse de notre administration : Le Peuple Breton, 9 rue Pinot-Duclos, 22000 Saint-Brieuc.

Abonnez-vous au Peuple Breton

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

.....

● Souscrit un abonnement ❑
un réabonnement ❑

– tarif normal : 200 F
– tarif de soutien : à partir de 220 F
– étranger : 240 F et plus
– étranger par avion : 270 F et plus

à partir du n°..... inclus.

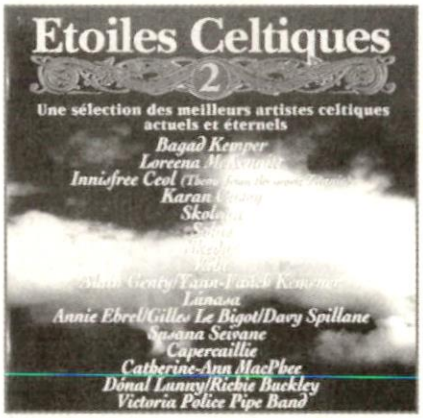
● Prélèvement automatique mensuel
❑ minimum 20 F
❑ de soutien : 23 F - 25 F - 35 F
(Joindre un relevé d'identité bancaire)

● Ci-joint le règlement par :
❑ chèque postal
❑ chèque bancaire
❑ mandat-lettre
à l'ordre du
"Peuple Breton/Pobl Vreizh"

9 rue Pinot Duclos, 22000 SAINT-BRIEUC - C.C.P. RENNES 2365-76

Musiques de Celtie

ETOILES CELTIQUES 2. (Keltia Musique KMCD118.)



C'est désormais devenu une tradition tous les ans à pareille époque. La maison quimpéroise Keltia Musique fête la Saint Patrick à sa façon en publiant un album de musiques celtiques.

Après avoir mis Dónal Lunny à l'honneur en 2000, voici en 2001 une nouvelle mouture d'**Etoiles Celtiques**, second volet d'un concept paru il y a déjà six ans, et qui connut un grand succès.

L'ensemble des pays celtiques est donc représenté ici. A tout seigneur, tout honneur, c'est à la Bretagne et au Bagad Kemper qu'échoit le droit d'ouvrir cet opus. Skolvan, Skeduz, Annie Ebrel, Yann-Fanch Kemener, qui n'ont pas démérité, sont aussi de la partie.

L'Ecosse y est représentée par la divine Karen Matheson, et Catherine-Ann MacPhee dont il convient de découvrir la voix magnifique, ainsi que le Victoria Pipe Band.

L'Irlande n'est pas en reste avec Lúnasa (des virtuoses), Solas et Karan Casey, Kila, sans oublier le maître incontesté Dónal Lunny himself.

Et pour finir, un petit tour par la Galice nous permet de découvrir la toute jeune et talentueuse Susana Seivane.

Bref, rien que du beau monde. Comme on dit en Irlande, Sláinte!

ENYA - A DAY WITHOUT RAIN. (Warner 8573-85986-2.)

Je vous avais parlé en avril de Clannad et de la fratrie O'Braonáin. Voici maintenant la petite sœur Eithne, plus connue sous le nom d'Enya. Après un silence de cinq longues années, sa silhouette et son teint diaphane réapparaissent sur la jaquette de son nouvel album, **A day without rain**. Le cinquième album studio publié en quatorze ans de carrière, sans compter le Best of, *Paint the sky with* stars paru en 97.

Pourquoi changer une équipe qui gagne ? Nous retrouvons à ses côtés son producteur et mentor Nicky Ryan et l'auteur des textes Roma Ryan. C'est donc l'occasion de redécouvrir la voix aérienne d'Enya, les atmosphères éthérées et les harmonies aux réverbérations saturées.

Douze titres dont trois instrumentaux, la majorité des textes en anglais, un en gaélique et un en latin, donnent à l'album une couleur musicale caractéristique de la diva irlandaise, qui engrange les succès commerciaux avec 44 millions d'albums vendus dans le monde.

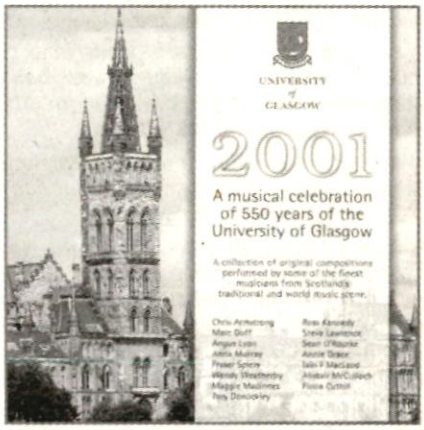


Bien que l'on puisse regretter toutefois une absence d'originalité par rapport aux précédents albums, ne boudez pas votre plaisir, laissez-vous envoûter par la musique d'Enya.

2001 - A MUSICAL CELEBRATION. (Lochshore CDLDL1301 - Celtic Distribution.)

En 2001, l'Université de Glasgow célébrera avec faste ses 550 ans d'existence. Et pour marquer cet événement, mandat a été donné à Steve Lawrence pour composer et coordonner le projet d'enregistrement d'une œuvre originale, qui sera jouée à cette occasion.

Pour ce faire, une brochette de musiciens de premier plan, tous impliqués à des degrés divers dans la musique traditionnelle écossaise, s'était donné rendez-vous. Nous y retrouvons donc pêle-mêle, Marc Duff (ex-Capercaillie) aux flûtes, Chris Armstrong, jeune piper de talent, Maggie MacInnes au clarsach (harpe écossaise), Troy Donockley au uilleann pipe, Anna Murray figure bien connue de la scène écossaise,... et quantité d'autres, une quinzaine en tout.



Tous les titres sur cet album font référence, soit aux bâtiments, soit aux femmes et aux hommes célèbres de l'université, ou encore aux événements s'y étant déroulés.

Le résultat de tout cela produit un album à l'écoute agréable, même si l'on est loin de la qualité d'une symphonie de Shaun Davey. A signaler toutefois la magnifique chanson *Coisich ann an solas Dhe*, merveilleusement interprétée a capella par Anna Murray.

Philippe COUSIN

Chaque mois depuis 1969
armor magazine
présente et commente
LA VIE BRETONNE
B.P. 419 - 22404 LAMBALLE CEDEX

Selaouit

par Pierre Morvan

KIRJUHEL : « Concert » (Revoe Production RK 13)



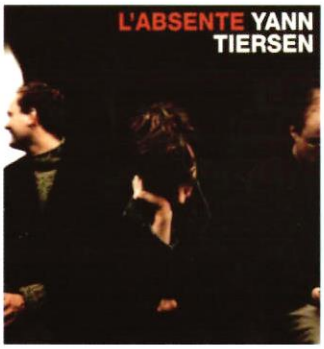
« ***Kirjuhel, le retour*** », pourrait-on être tenté d'écrire en lançant cette chronique et rien ne serait plus faux, car jamais en réalité le musicien n'a cessé d'écrire, de composer, de jouer. Souvent absent de Bretagne — il réside habituellement en Grèce — il revient régulièrement s'y ressourcer, y puiser une partie de cette énergie nécessaire à ce qui demeure son combat pour la vie, la chanson, la musique. Certes, la rage de l'ancien soixantehuitard est retombée, celle de l'Homme-debout « chantant pour le Chili martyrisé ou les ouvriers du Joint Français, dénonçant sans relâche ces « Arrivistes » habitués à « lécher le cul des nabots »...

Elle a laissé la place à une apparente sérénité, tout comme la guitare s'est effacée devant la harpe celtique, devenue aujourd'hui son instrument de prédilection. Les notes s'écoulent, apaisées sans doute mais toujours en éveil, en quête de nouvelles résonances.

Avec « ***Concert*** », son dernier album, Kirjuhel laisse un fois encore libre cours à cette soif d'exploration. Impros jazz et sonorités contemporaines, envolées de flamenco et accents orientaux ou celtiques... qu'il chante en breton ou en grec, Kirjuhel manifeste une nouvelle fois son refus de se laisser enfermer, étiqueter, contraindre. La musique de Kirjuhel est universelle et se revendique comme telle. Un beau disque.

Yann Tiersen : « L'Absente » (Labels/Virgin, 8101152)

Valses tristes et flonflons mélancoliques, le Brestois Yann Tiersen cultive avec beaucoup de savoir faire l'art difficile de la fête et de la nostalgie étroitement mêlés. Poly-instrumentiste au talent affirmé et compositeur reconnu — on lui doit notamment quelques arpèges de la « ***Vie rêvée des anges*** » et maintenant la BO du « ***Fabuleux destin d'Amélie Poulain*** », ce film de Jean Pierre Jeunet qui connaît lui-même une destinée fabuleuse — Yann Tiersen livre « ***L'Absente*** », son quatrième album.



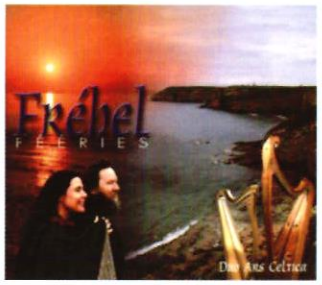
Quelle est donc cette « Absente » ainsi chantée ? Est-ce l'enfance perdue, la mère qui s'efface, toute grise, ou l'amante qui passe le coin de la nuit ? Au fond peu importe car « ***aussitôt quelqu'un manque et de rien, le jour est chargé / et tout peut se charger d'absence*** »... Epaulé par quelques amis, Dominique A., les Têtes Raides ou Lisa Germano, Yann Tiersen nous donne à entendre sa petite musique, à la fois sobre et subtile, chargée de regrets et d'émotions.

« ***Le jour d'avant*** », « ***Les jours tristes*** », « ***L'échec*** », « ***La lettre d'explication*** » ou « ***Qu'en reste-il ?*** »... entre instrumentaux aux accents de fête foraine désabusée et textes au bord du désespoir, Tiersen apparaît tel qu'en lui même : pudique et complexe, réservé et pénétrant. Une perle rare.

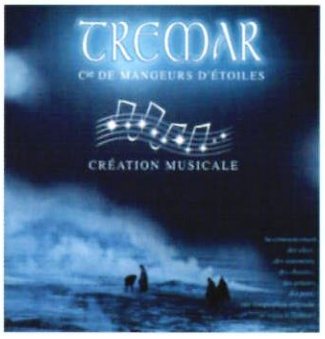
DUO ARS CELTICA : « Fréhel Féeries » (Kerig, KCD 160)

Nouvel opus de Myrdhin et de sa compagne Zil, qui forment tous deux le Duo Ars Celtica. C'est qu'entre deux tournées d'Afro Celt Sound System, dont il fait partie et qui vient d'ailleurs de sortir un troisième enregistrement, le « barde planétaire » trouve encore le temps de revenir au pays, pour en chanter toute la magie. Toute la féerie...

Avec Zil donc, et une foule d'invités de marque — Jean Michel Veillon, Anne Auffret, Dominig Bouchaud, Mona Jaouen, Jean Baron, Pol Huellou, N'Faly Kouyaté... — le musicien arpente la région du cap Fréhel pour cette « randonnée » à deux harpes, à deux voix, cet hymne aux landes et aux grèves, à la mer sans cesse renouvelée et aux fous de bassan, eux aussi invités sur le disque. La promenade est belle et réserve quelques coups d'œil somptueux. Des rencontres aussi — le pays est habité par les fées et la mer peuplée de sirènes... — et des surprises, telle cette reprise des « ***Goémons*** » de Serge Gainsbourg. 72 minutes de bonheur zen et en prime une vue panoramique sur le Cap.



Cie DES MANGEURS D'ETOILES : « Tremar »



Opéra rock, opéra choc, la Compagnie des Mangeurs d'Etoiles nous propose, en guise de création musicale, un hymne à la différence, un « ***voyage à la rencontre des minorités, peuples opprimés, parfois menacés de disparaître ou plus simplement acteurs de la sauvegarde de leur culture*** ». Des textes en breton, écrits par Michel Demion et une musique exploratrice signée Didier Dréau... L'entreprise est ambitieuse et mérite d'être soutenue. La première du spectacle « ***Tremar*** » aura lieu à Fouesnant le 6 juillet : qu'on se le dise (renseignements au 02 98 71 74 74).

ERWAN :

Si l'on veut bien considérer que le côté religieux de la chose n'est somme toute qu'un prétexte, on doit constater avec plaisir que la Gouel Erwan est en passe de prendre une ampleur inespérée. Yves talonne Patrick, son cousin irlandais, et à la mi-mai, la fête gagne du terrain un peu partout en Bretagne.

Mieux, cette année, pour cause de fièvre aphteuse en Irlande, Patrick a patienté jusqu'au 19 mai pour faire sa mega-teuf. Sans aller jusqu'à soubaiter que cette dimension interceltique soit reconduite tous les ans – ce serait trop vache – on peut se réjouir du pari gagné de la Gouel Erwan... C'est bon pour les bars, sans doute, mais aussi pour la musique, qui elle, n'a pas besoin de prétexte. Seulement d'occasions...

GOUEL AN ERER GOZH



FESTIVAL DES VIEILLES CHARRUES

14-20-21-22 JUILLET 2001

A VIZ GOUERE

CARHAIX

KARAEZ

14 Juillet a viz Gouere

Plus de 1 600 musiciens et danseurs en centre-ville de Carhaix. Le matin concours des bagadoù 5è catégorie. L'après-midi, grand défilé dans les rues de Carhaix. Le soir, place du Champ de Foire, spectacles et grand fest-noz avec les bagadoù, cercles celtiques, un ensemble chorégraphique régional de 50 jeunes, Merzhin, Skolvan-cuivres et les chanteurs et sonneurs de la région.

20 Juillet a viz Gouere

Ben Harper & The Innocent Criminals



Henri Salvador
Rita Mitsouko
Denez Prigent
Arno
Robert Charlebois
Black Uhuru
Le Peuple de l'Herbe
Brooklyn Funk Essentials
Mickey 3 D

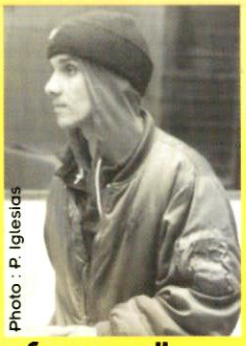
21 Juillet a viz Gouere



Noir Désir
St Germain
Têtes Raides
Claude Nougaro
Gnawa Diffusion
K2R'Riddim
Java
Rubin Steiner
Klaktonclown

22 Juillet a viz Gouere

Manu Chao
Placebo
Matmatah
Maceo Parker
Ska P
Zenzile
Dupain



"Bretagne nous te ferons"
Création de Gilles Servat et Jacques Couturier
Occidentale de Fanfare

Renseignements : 02 98 99 44 75 - www.vieilles-charrues.com

TV Breizh
ouest france
arte
Libération
France Bleu Breiz Izel
GROUPAMA BRETAGNE
Le Télégramme
PAXE Free! SANS ALCOOL
& france telecom
OCB PAPIER À ROULER. Pur lin sans chlore.
fnac.com
CRÉDIT AGRICOLE Partenaire de la vie locale
RÉGION BRETAGNE
Carhaix Plouguer Une Ville à la Campagne
LEADER GROUPE D'ACTION LOCAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DU CENTRE OUEST BRETAGNE
CFTA Transports